

International
Le G8
et l'Afrique

France

«Des millions de
personnes ont
recommencé
à s'occuper
de ce qui les
regarde...»

Allemagne

Pour la
première fois,
une alternative
à gauche?

OMC

La fin des
illusions

Fribourg

La grande
distribution
marque un
point pour
étendre
l'ouverture des
commerces

25 septembre: poser les vraies questions



**Brésil: quand la corruption
est le fruit d'une
orientation gouvernementale**

SOMMAIRE

Perspectives

Une étrange absence 2

Le G8 et l'Afrique 2

Actuel

25 septembre :
poser les vraies questions 3-4

Brèves 3

Abattre les préjugés,
écarter les faux débats 4

Suisse

Fribourg : la grande distribution
a marqué un point pour étendre
l'ouverture des commerces 5Valais : Alcan accélère
sa restructuration 5

Dossier

Brésil : quand la corruption
est le fruit d'une orientation
gouvernementale 6-7Les revenus ne décollent pas
comme l'Airbus de Lula 6

Le PT : un triste destin 7

International

France : « Des millions de
personnes ont recommencé
à s'occuper de ce qui
les regarde... » 8Allemagne : pour la première
fois, une alternative à gauche ? 9-10Les insidieux progrès
du national-libéralisme 10

Ecouter·Voir·Lire

Violences urbaines, violence sociale
de Stéphane Beau
et Michel Pialoux 11

« Le passage afghan » de Ted Rall 11

Agenda 11

Dernière

OMC : la fin des illusions 12

IMPRESSUM

La brèche

www.labreche.ch

redaction@labreche.ch
abonnement@labreche.ch
tél. 021 621 89 87
case postale, 1000 Lausanne 20
CCP 17-247469-2
Parution mensuelleAbonnement annuel : Fr. 20.-
Abonnement de soutien : dès Fr. 50.-

Editeur responsable : J.-F. Marquis

Comité de rédaction :

Daniel Bonnard, Michela Bovolenta, Pierre-André
Charrière, Denise Chervet, Carmen Crisan,
Geneviève de Rham, Paolo Gilardi, Wyna Giller,
Alain Gonthier, David Gygax, Robert Lochhead,
Jean-François Marquis, Philippe Martin, Cécile
Pasche, Alessandro Pelizzari, Roger Raemy, Lionel
Roche, José Sanchez, Agostino Soldini, Charles-
André Udry, Joël Varone, George Waardenburg,
Urs Zuppinger, Guy Zurkinden.La brèche est éditée par le Mouvement pour le
socialisme (MPS). Les idées qui s'y expriment ne
représentent cependant pas nécessairement le point
de vue du MPS.

Une étrange absence

Le débat en vue du 25 septembre est marqué, à « gauche », par une étrange absence : la réalité sociale. Les partisans du Oui mènent une campagne « hors sol ».

JEAN-FRANÇOIS MARQUIS

Le débat en vue de la votation du 25 septembre est marqué, au sein de ladite gauche, par une étrange absence : la réalité sociale. La comparaison entre les dénonciations, presque chaque semaine, dans un quotidien comme le *Blick* d'abus dont sont victimes des salarié-e-s et l'argumentation des avocats du OUI le 25 septembre est éloquente. A force de vouloir écarter tout argument susceptible de donner des raisons pour un NON, ces derniers finissent par mener une campagne « hors sol ».

Quelques exemples récents suffisent pourtant pour peindre le contexte effectif de ce débat :

- Le président des hôteliers zurichois, Guglielmo Brentel, explique au *Blick* (31 mai 2005) : « Nous devons désormais admettre ensemble [les partenaires sociaux] que la place industrielle suisse est sous pression suite à la globalisation et à l'augmentation du temps de travail dans les pays voisins », arrête Johann Schneider-Amman, président de l'association patronale Swissmem et conseiller national radical (NZZ, 20 juin 2005). Il annonce clairement qu'il n'acceptera pas d'accord sans une telle clause. Et que si un seul syndicat s'y oppose, il signera avec les autres. Unia est averti. La CCT de l'industrie des machines ne fixe déjà aucun salaire minimum. Désormais, elle réglera de moins en moins le temps de travail. Seule la défense de la paix du travail absolue y reste solide.
- La Poste a annoncé son intention de baisser les salaires des buralistes postaux de Fr.500.- à Fr.1200.- par mois. Cette mesure fait suite à une série d'externalisation de services de la Poste, qui ouvrent aussi la porte à des baisses de salaire. L'effet de ces mesures est certain : une pression à la baisse sur l'ensemble de l'échelle des salaires du géant jaune et, par ricochet, plus largement.
- L'Association suisse des transports routiers (Astag) a profité de l'intégration de l'ancienne FCTA au sein d'Unia pour casser tous les CCT cantonaux conclus. Elle les a remplacés par une convention nationale conclue avec une association professionnelle. « Les Routiers suisses » (*L'événement syndical*, 15 juin 2005). Cette convention ne prévoit ni salaires minimaux, ni temps de travail, ni 13^e semaine de vacances pour les plus de 50 ans est désormais réservée à ceux ayant plus de 20 ans de service...
- D'un trait de plume, le Conseil fédéral a mis en fin de droit 2000 chômeurs et chômeuses. Il a supprimé au 1^{er} juillet l'exception valable dans les cantons de Genève et Vaud et dans les Montagnes neuchâteloises, garantissant aux

chômeurs de moins de 50 ans 520 indemnités (au lieu de 400). Le message est limpide : la pression sur les personnes sans emploi doit être accrue. Pour qu'elles retournent à n'importe quelle condition sur le marché du travail.

Cette liste peut être allongée à volonté. Elle donne la mesure de l'assaut lancé contre les droits des salarié-e-s depuis le retournement de conjoncture, fin 2001. Un tableau identique pourrait être dressé à l'échelle européenne.

La CCT de l'industrie des machines ne fixe déjà aucun salaire minimum. Désormais, elle réglera de moins en moins le temps de travail.

Le conseiller d'Etat vaudois PS Pierre-Yves Maillard croit avoir trouvé la parade : « Les risques n'émanent pas de la libre circulation. Mais de la tendance qu'affiche la caste néolibérale à exploiter son personnel », a-t-il expliqué lors du congrès du Parti socialiste (*Le Temps*, 27 juin 2005). Passons sur ses contorsions linguistiques pour éviter d'appeler un patron un patron. Le patronat ne cache pas, lui, ses raisons de tenir aussi fort à cette pseudo-libre circulation : elle lui permettra de flexibiliser le marché du travail (cf. p.3). C'est-à-dire, en bon français, d'augmenter l'exploitation des salarié-e-s. Dire NON le 25 septembre permet, d'une part, d'attirer l'attention sur cette réalité et, d'autre part, de proposer des axes pour une résistance. Le OUI oblige au contraire ses partisans à détourner le regard. Cela leur promet des réveils difficiles. ■

Le G8 et l'Afrique

Effets d'annonce et charité battent leur plein. Ils couvrent les mécanismes plongeant le continent africain dans une catastrophe sociale sans précédent.

JEAN-FRANÇOIS MARQUIS

Aider l'Afrique à sortir de la pauvreté, le réchauffement climatique (à ce sujet voir le dossier de *La brèche* N°13) : ce sont les deux thèmes phares du sommet du G8 à Edimbourg, du 6 au 8 juillet 2005 (après notre délai de rédaction). Les concerts « Live 8 », synchronisés par Bob Geldof avec l'agenda de Tony Blair, ont donné un écho planétaire à cette prétention du G8 de se pencher charitablement sur le « cas » de l'Afrique. On veut nous faire croire que la « bonne volonté » serait au rendez-vous. D'ailleurs, le 11 juin, les ministres des finances du G8 n'ont-ils pas annoncé une décision « historique », l'annulation de la dette de 18 pays parmi les plus pauvres d'Afrique ?

L'Afrique subsaharienne est le seul continent (si l'on excepte le pays-continent qu'est la Russie) où l'espérance de vie baisse, à des niveaux effrayants : de 50 ans en 1990 à quelque 45 ans en 2002. Cela donne la mesure du désastre social et économique qui ravage le continent. Près de 170 enfants sur 1000 y meurent avant l'âge de 5 ans. En Suisse, ce sont 6 enfants sur 1000. Des économistes (dont Jeffrey Sachs) estiment qu'une aide massive – à hauteur de 25 % du Produit intérieur brut (PIB) du continent sur deux décennies – serait nécessaire : 90 milliards \$ par an, soit quatre fois plus qu'aujourd'hui. (*Financial Times*, 12 janvier et 16 mars 2005). En comparaison, les Etats-Unis dépensent 5 milliards \$ par mois pour la guerre en Irak. Les budgets d'armement des pays du G8 se montent à 800 milliards par an. Ces choix parlent d'eux-mêmes.

« L'accord historique » sur l'annulation de la dette n'est pas le premier. Il est tout aussi trompeur que les précédents. Les 18 pays concernés ne représentent que 5 % de la population des pays en voie de développement. La somme affichée – 40 milliards \$ – correspond à une estimation qui inclut le service de la dette sur une très longue période. La dette concernée ne dépasse pas 18 milliards \$. Fin 2004, la dette de l'Afrique sub-saharienne s'élevait à 218 milliards \$. Les pays concernés économiseront à peine plus d'un milliard sur le service de leur dette.

Ceux-ci pourront être déduits de l'aide au développement qu'ils reçoivent s'ils ne contiennent pas de suivre le programme de réformes économiques qu'ils ont dû fidèlement appliquer pour « se qualifier » : ouverture des marchés aux transnationales, privatisations, libéralisation de l'économie, augmentation de la fiscalité indirecte, des frais scolaires et de santé, etc. (cf. www.alencontre.org, la prise de position du Cadtm). Les mécanismes – et le scandale – de la dette, qui organisent un transfert massif de ressources du Sud au Nord, restent intacts.

Le récent rapport de la FAO sur *La situation des marchés des produits agricoles 2004* nous rapproche du cœur du problème. L'enjeu est majeur : « 2,5 milliards d'habitants du monde en développement tirent leurs moyens d'existence de l'agriculture. [...] Plus de 50 pays en développement, dont une majorité de pays les moins avancés (PMA), sont tributaires des exportations de trois produits agricoles de base, parfois moins. » (p. 7). Les pays d'Afrique subsaharienne sont concernés au premier chef.

De 1960 à 2000, les termes de l'échange des produits agricoles africains ont baissé de plus de 50 %.

Or, la situation est désastreuse : « Dans la seconde moitié des années 90, les cours d'un certain nombre de produits de base exportés par les pays en développement ont atteint leurs plus bas niveaux depuis la grande dépression des années 30 : le cours du café a chuté de 70 % entre 1997 et 2001, menaçant les moyens d'existence de près de 25 millions de personnes. » (p. 7) Les cours du cacao ont aussi fortement chuté. Des régions entières d'Afrique sont concernées.

La FAO attire l'attention sur deux dynamiques. Premièrement, les pays les plus pauvres sont aujourd'hui encore plus dépendants des produits agricoles de base : la part de ces derniers dans leurs exportations est passée de 59 % dans les

années 60 à 72 %. Mais, « depuis le milieu des années 80 jusqu'à aujourd'hui, les termes de l'échange des PMA et de certains pays en voie de développement se sont gravement détériorés. En ce qui concerne les PMA, par exemple, les termes de l'échange en agriculture ont diminué de moitié » (p. 14). Cela signifie que leurs exportations, et donc que le travail de leurs habitants, leur permettent d'acheter proportionnellement de moins en moins de biens dont ils auraient besoin. Pour parachever cette dynamique régressive : la part des produits transformés (donc avec davantage de valeur ajoutée) ne cesse d'augmenter dans le commerce mondial des produits agricoles ; mais la place des pays exportateurs y recule : pour les PMA de 0,7 % à 0,3 % entre les décennies 80 et 90 (p. 28).

Deuxièmement, un nombre infime de transnationales contrôlent ces négoce. « Entre le producteur et le consommateur, par exemple, seules quatre sociétés commercialisent près de 40 % du café mondial [dont Volcafé, basé en Suisse] et trois sociétés de torréfaction seulement [dont Nestlé] transforment 45 % du café. » (p. 32). Pour le cacao, les six plus grands fabricants de chocolat représentent 50 % des ventes mondiales. Nestlé et Callebaut, basés en Suisse, en font partie. Quant aux 30 plus importantes chaînes de supermarchés, elles contrôlent à l'échelle planétaire près d'un tiers des ventes de produits d'alimentation générale (p. 33). Ces données donnent un aperçu des mécanismes du capitalisme mondialisé. Ils aggravent les liens de dépendance. Ils renforcent massivement le pouvoir des transnationales qui sont au cœur du système et qui commandent des chaînes entières de transfert de valeur – c'est-à-dire de la richesse produite par le travail – vers les centres d'accumulation de la richesse privatisée, basés dans les métropoles. Ils prolongent et aggravent les ravages de la traite des esclaves et de la colonisation.

Or la mission première du G8 est d'assurer la pérennité de ces mécanismes-là. Et la charité fait, depuis très longtemps, partie des moyens servant à la consolidation des relations de domination et d'exploitation. ■

25 septembre: poser les vraies questions

Libre circulation et mesures d'accompagnement: le patronat et le Conseil fédéral mettent carte sur table. Alors que ladite gauche s'emploie à brouiller les pistes.

JEAN-FRANÇOIS MARQUIS

L'enjeu de la libre circulation des personnes, « est en dernier ressort le *Standort Schweiz* [c'est-à-dire la compétitivité de la place économique suisse, dans une approche néolibérale]. Nous devons faire en sorte que les entreprises qui sont déjà dans le pays, comme celles qui veulent venir en Suisse, aient les meilleures conditions possibles. Elles doivent pouvoir trouver et engager la main-d'œuvre dont elles ont besoin. » « Aujourd'hui, le marché du travail est plus rigide et moins flexible qu'avec les mesures d'accompagnement. Chaque contrat individuel concernant les nouveaux pays membres [de l'UE] doit jusqu'en 2011 être approuvé par les cantons. Le marché du travail sera donc libéralisé avec cet accord [sur l'extension de la libre circulation], même si cela n'est pas une libéralisation totale. »

«Le marché du travail sera libéralisé avec cet accord [sur l'extension de la libre circulation], même si cela n'est pas une libéralisation totale.»

R. Stämpfli, président de l'Union patronale suisse, 17 juin 2005.

La première déclaration est du Conseiller fédéral Joseph Deiss (*Finanz und Wirtschaft*, 25 juin 2005). La seconde du président de l'Union patronale suisse, Rudolf Stämpfli (allocation lors de la journée annuelle des patrons, 17 juin 2005).

La votation du 25 septembre approche. A gauche, les chantres du Oui n'économisent pas les envolées sur la libre circulation « droit fondamental de la personne humaine ». Deiss et Stämpfli invitent à remettre les pieds sur terre. Le patronat et le Conseil fédéral veulent la libre circulation parce que c'est un instrument de flexibilisation du marché du travail. Point à la ligne.

Un débat sérieux à propos des enjeux de la votation du 25 septembre doit partir de là. Trois questions en découlent :

1) Est-il légitime de faire un lien entre libre circulation et renforcement des droits de l'ensemble des salarié-e-s ou cela renforce-t-il la xénophobie ?

2) Quelle appréciation porter sur les mesures d'accompagnement ?

3) Que peut-on attendre d'un NON le 25 septembre ?

L'arroseur arrosé

Vasco Pedrina, coprésident d'Unia, sonne la charge contre les partisans du NON le 25 septembre dans *L'événement syndical* du 22 juin 2005 : « Selon le MPS [Mouvement pour le socialisme], il faudrait d'abord introduire la société socialiste, ensuite seulement le feu vert à la libre circulation serait possible. En attendant des lendemains qui chantent, le résultat pratique de ce discours [...] c'est un alignement choquant sur le discours nationaliste et chauvin de l'UDC. »

Le coprésident d'Unia souffre de troubles de mémoire. Le 6 février 2004, dans le bimensuel *work*, il présentait les mesures d'accompagnement revendiquées par l'USS et poursuivait : « Cela [lier l'acceptation de l'extension de la libre circulation à des mesures d'accompagnement] n'a rien à voir avec la xénophobie. Au contraire : une législation sociale, qui protège tous-tes les travailleurs-euses, est un bon moyen de lutter contre la xénophobie. C'est pour cela que lutent les syndicats de manière solidaire, avec toutes et tous [les salarié-e-s], indépendamment de leurs origines. Si nécessaire avec un référendum. » « Notre référendum [contre l'extension du traité de libre circulation] est une affaire décidée », tonnait Pedrina, toujours dans *work* (22 octobre 2004), si de nouvelles mesures d'accompagnement ne sont pas votées par le Parlement et leur application renforcée. « Il va de soi que sans une CN [convention collective de travail] solide, qui les protège du dumping salarial et social, les travailleurs de la construction ne voteront pas pour l'extension de la libre circulation des personnes en septembre prochain », proclamait, enfin, un communiqué de presse d'Unia publié le 14 avril 2005.

Ces citations permettent quelques constats :

1. Le comité référendaire contre le dumping salarial et social ainsi que le MPS ont proposé quatre mesures concrètes pour des mesures d'accompagnement dignes de ce nom (cf. p. 4) Elles sont toutes reprises de revendications formulées par l'Union syndicale suisse (USS). A notre connaissance, « introduire une société socialiste » ne fait plus partie des objectifs de l'USS, depuis quelque temps.

2. Vasco Pedrina réfute en février 2004 l'argument que lutter pour de vraies mesures d'accompagnement, si nécessaire au moyen d'un référendum, reviendrait inévitablement à jeter de l'huile sur le feu de la xénophobie. « Au contraire, une législation

sociale, qui protège tous-tes les travailleurs-euses, est un bon moyen de lutter contre la xénophobie ». C'est notre conviction. Et ce n'est pas parce que Pedrina a, publiquement, changé d'avis sur l'opportunité d'un référendum que cet argument cesse d'être pertinent.

3. D'autant plus que, « pour la première fois depuis longtemps sur une question clé, l'UDC n'est pas unie au sujet de la libre circulation » (NZZ, 25 juin 2005). Un tiers des parlementaires nationaux UDC, emmenés par l'industriel Peter Spuhler, se sont prononcés pour le OUI. Rita Fuhrer, conseillère d'Etat zurichoise UDC, étroitement associée à Blocher, fait campagne dans le même sens (*Sonntagszeitung*, 2 juillet 2005). Elle est une partisane déterminée →



Durant des mois, les chantres du OUI, comme du « oui critique », au sein de ladite gauche ont reproché aux partisans d'un NON au dumping salarial et social, le 25 septembre, d'être « du même côté » que Blocher. Il s'avère, en fait, que Blocher est dans le camp du OUI. Que font ces censeurs ?

De la poudre aux yeux

Le 28 juin, Jean-Luc Nordmann (Seco), Peter Hasler (Union patronale suisse) et Serge Gaillard (USS) ont présenté un *Rapport de l'Observatoire sur la libre circulation des personnes*, composé de fonctionnaires du Secrétariat à l'économie, de l'Office fédéral des migrations et de l'Office fédéral de la statistique. Le but affiché : donner du crédit à l'argument que « la libre circulation des personnes n'a pas d'effets notables sur le chômage ou le niveau des salaires » (24 heures, 29 juin 2005). Ils avaient déjà réalisé cet exercice le 1^{er} avril (cf. www.labreche.ch). Ce rapport est composé de deux grandes parties. Une porte sur les contrôles effectués : elle est censée démontrer que les abus sont très rares. Le rapport reprend simplement les données rendues publiques le 1^{er} avril. Hans Baumann, secrétaire central d'Unia, avait eu ce commentaire à leur sujet dans *L'événement syndical* du 6 avril : « Les chiffres du Seco ne sont que de la poudre aux yeux. »

L'autre apporte des données plus détaillées sur l'évolution des migrations. Deux éclairages : 1. « Compte tenu de la conjoncture générale [récession ou très faible croissance depuis fin 2001], la demande de main-d'œuvre étrangère a été relativement forte » (p. 3). « Les entre-

prises suisses ont relancé leurs anciennes campagnes de recrutement au Portugal » (p. 15). L'immigration la plus importante reste cependant celle en provenance de l'Allemagne. L'argument xénophobe de l'« invasion » est évidemment absurde. Mais le patronat déploie une politique active destinée à utiliser les avantages que lui offre ladite libre circulation.

2. L'augmentation de l'immigration en provenance de l'espace européen a été « contrebalancée par une diminution de l'immigration en provenance des pays classés « Etats tiers ». Ce rééquilibrage est conforme aux objectifs de la politique migratoire du Conseil fédéral. » (p. 3) En clair, grâce à la libre circulation, la politique des « deux cercles », avec un durcissement à l'encontre des « extra-Européens » et des requérants d'asile, fonctionne. Les autres piliers de cette politique sont la nouvelle Loi sur les étrangers (LEtr) et la Loi sur l'asile (LAsi), que les Chambres sont en train de transformer en de véritables machines à discriminer et à exclure (cf. *La brèche* N° 11).

Décidément, pour voir dans cette « libre circulation » une avancée d'un droit fondamental de la personne humaine, il ne faut pas être trop regardant.

BRÈVES

Nestlé « c'est fort en licenciements »

L'usine Saint-Menet (dans les quartiers est de Marseille) sera bien fermée, malgré la lutte menée par les salarié-e-s du groupe depuis plus d'une année. La décision, confirmée par la justice française, est tombée début juillet. Les plans de la direction de Nestlé étaient connus depuis mai 2004 pour cette fabrique qui occupait 427 salarié-e-s. L'usine produisait depuis 51 ans du café soluble et du chocolat du haut de la gamme de Nestlé (Cœur Truffé, Lanvin, Galak).

Le scénario de fermeture est « classique » : rentabilité jugée insuffisante (« 9 % de taux de profit annuel ») disent les salarié-e-s de Saint-Menet, pas démentis par la direction), refus de la direction de vendre le site aux Cafés Legal (« pas question de renforcer un concurrent »), refus encore par la direction de Nestlé du plan alternatif de production mis au point par les salarié-e-s, et, finalement, fermeture définitive pour délocaliser une partie de la production de Saint-Menet... à Broc, en Gruyère, où le groupe Nestlé a massivement investi dans son site de production de chocolat, comme à Orbe pour la production de café (Nespresso).

Un délégué syndical CGT résume le parcours de l'usine et de ses salarié-e-s ces 10 dernières années, depuis le lancement par Nestlé du projet Globe de rationalisation des coûts dans l'ensemble des secteurs et des services du groupe, à l'échelle mondiale : « On a accepté la flexibilité, les équipes de week-end... Résultat : 22 % de productivité en plus et un taux de profit de 9 % par an. » (*Liberation*, 29 juin 2005) Pas suffisant, pour la direction, qui met directement en concurrence, en termes de rentabilité, chaque site de production, à l'échelle planétaire : « Chaque unité du groupe est indépendante et choisit de s'approvisionner là où les conditions sont les plus favorables » explique le directeur de l'usine de Saint-Menet (24 Heures, 27 juin 2005).

Malgré l'occupation de l'usine par les salarié-e-s pendant 10 jours, malgré la relance – symbolique – de la production le 1^{er} juillet, la décision de fermeture, qui faisait l'objet d'un recours, a été confirmée le 5 juillet par les autorités judiciaires. Une partie des 427 salarié-e-s s'est vue proposer des reclassements sur d'autres sites français (Dieppe, Boué, Dijon et Pontarlier) sont encore des sites de production de café et de chocolat, mais aussi en Espagne, en Italie et en Suisse...

Cette fermeture intervient après la campagne de pressions brutales de Nestlé pour imposer une restructuration drastique de Perrier... et aligner la productivité du site sur celle d'autres sources gérées par Nestlé, comme San Pellegrino. Elle illustre la manière dont cette transnationale, dans une stratégie globale de baisse constante de ses coûts et de maximisation de ses profits, restructure en permanence son appareil productif, en mettant en concurrence ses différents sites, et donc leurs salarié-e-s, entre eux. Bref, organise le dumping social à l'échelle européenne et planétaire.

Europe : en avant toute

Les bourgeoisies européennes n'ont pas perdu leur temps pour riposter au NON français et néerlandais au Traité constitutionnel européen. Le 13 juin, le *Financial Times* affichait la feuille de route dans un éditorial exceptionnel, titré « Moment difficile pour l'Europe : les dirigeants de l'UE ne doivent pas abandonner les réformes économiques ».

L'essentiel est dit : « En matière de réformes économiques, il ne faut pas de ralentissement dans l'achèvement du marché intérieur. Les succès rencontrés dans les marchés des biens, du capital et du travail doivent être étendus aux services [en clair : mettre en œuvre la directive Bolkestein]. Cela ne sera pas populaire, mais les politiciens doivent expliquer à leurs électeurs que les entreprises de l'UE perdront de leur compétitivité si elles doivent payer trop cher pour les services. [...] Les politiciens de chaque pays ont salué la stabilité de l'Union économique et monétaire [...]. Mais ils n'ont pas introduit la flexibilité nécessaire dans leurs marchés du travail pour absorber les changements économiques qui en ont découlé. »

Cet agenda est celui mis en œuvre par Villepin. C'est la bataille lancée par Blair sur le thème de la « modernisation » dudit « modèle social européen ». C'est le programme de Merkel (comme de Schröder) en Allemagne. C'est le programme du baron de Seillière qui, après le Medef, a pris les commandes d'Unice, l'association européenne des patrons. C'est cela le vrai contexte du vote du 25 septembre.

de mesures d'accompagnement light – elle freine des quatre fers leur application dans le canton de Zurich – et d'une politique hyper-répressive à l'égard des requérants d'asile et des sans-papiers. Blocher lui-même se prononce pour le Oui. Ces secteurs clés de l'UDC placent au premier rang la flexibilisation du marché du travail qu'apportera un Oui le 25 septembre. C'est lors de la votation sur Schengen-Dublin du 5 juin qu'ils ont martelé leurs thématiques xénophobes et nationalistes.

4. L'argument de la xénophobie ne peut donc pas être un critère pour décider de la manière de se prononcer le 25 septembre. La question clé est celle des mesures d'accompagnement. Qu'apportent-elles pour renforcer les droits de l'ensemble des salarié-e-s? Est-ce en rapport avec ce qu'on pouvait raisonnablement se fixer comme objectif?

« Ça marche », pour qui ?

Le Syndicat interprofessionnel des travailleurs-euses (SIT) est à Genève un des fers de lance du OUI le 25 septembre. Dans l'édition de juin de *SIT-info*, il titre : « Ça marche, les mesures d'accompagnement ». La preuve? La décision de la commission tripartite genevoise de déclarer de force obligatoire les salaires du contrat type pour le secteur de l'économie domestique. Interrogé par *L'Hebdo* (30 juin 2005), George Tissot, secrétaire du SIT, éclaire cette annonce triomphale (qu'il a rédigé!) : « Il y aura toujours beaucoup d'abus dans ce secteur où l'employé sans-papiers loge parfois chez son employeur et en est très dépendant. Et tant qu'il ne vient pas se plaindre, nous ne pouvons pas faire grand-chose. » En clair, « ça marche » surtout pour les effets d'annonce...

L'Observatoire sur la libre circulation des personnes (cf. encadré) constate dans son Rapport du 28 juin 2005 que les deux principales mesures d'accompagnement déjà en vigueur suites aux Bilatérales I – l'extension simplifiée des conventions collectives de travail (CCT) et la promulgation de contrats types fixant des salaires minimaux – n'ont encore jamais été utilisées par les commissions tripartites, à l'exception du cas genevois cité (p.51).

Qu'en conclure? Qu'il n'y a pas de nécessité? Trois chiffres répondent à ces questions. 1) En 2003, seuls 36,7% des salarié-e-s (1,4 million) étaient couverts par une CCT. 2) La même année, 9,4% bénéficiaient d'une CCT étendue¹. 3) En 2004, seules 20 des 46 principales CCT, touchant 9,4% des salarié-e-s, ont été le cadre de négociations sur les salaires minimaux et les salaires effectifs².

En clair: les besoins d'étendre des CCT et de généraliser des salaires minimaux de branche sont énormes. Mais les mesures d'accompagnement votées par le Parlement ne permettent pas d'y répondre. Elles laissent beaucoup trop d'échappatoires au patronat et aux autorités.

Or, l'extension des CCT et la promulgation de contrats types avec salaires minimaux sont censées être les points forts des mesures d'accompagnement. Qui ne contiennent rien sur la question de la protection contre les licenciements des représentante-s du personnel – une mesure essentielle pour permettre la dénonciation des abus (cf. p.4). Le bilan est donc simple: les actuelles mesures d'accompagnement, ça ne marche pas pour les salarié-e-s.

Prêts pour un plan B

« Aux avocats d'une libéralisation totale. »

tion sans limite du marché du travail, nous disons que sans l'accord des syndicats et de leur base, cette votation ne pourra jamais être gagnée. » C'est Rudolf Stämpfli qui parle. Il n'est pas le premier grand patron à s'exprimer ainsi.

1. Le scénario catastrophe annoncé en cas de NON le 25 septembre ne tient pas la route. Pour être actionnée, la « clause guillotine » exige l'unanimité des 25. Les intérêts réciproques sont trop importants: personne n'y croit (24 heures, 14 juin 2005).

2. Un NON ne changera rien à la situation des ressortissants des 10 nouveaux pays membres de l'Union européenne. Même en cas de Oui, le régime actuel reste en vigueur jusqu'en 2011.

3. Le rôle clé des syndicats et des salarié-e-s lors d'une votation sur ce sujet leur donne une occasion rare de négocier dans un meilleur rapport de

force que d'habitude, face à un patronat qui tient absolument à ces accords bilatéraux. Et d'arracher un vrai renforcement des droits collectifs de l'ensemble des salarié-e-s. Nous avons fait quatre propositions concrètes. Indépendamment des prises de position en vue du 25 septembre, nous nous battons alors avec toutes les forces prêtes à s'engager dans cette direction. ■

1. OFS, *L'enquête sur les CCT en Suisse 2003, 2004*, p. 13.
2. OFS, *Accords salariaux conclus pour 2004. Conventions collectives de travail*, 2005, p. 21.

LABRECHÉ.CH

Un large dossier sur la votation du 25 septembre, les archives...

Abattre les préjugés, écarter les faux débats

Un appel, intitulé « Abattre tous les murs... », est diffusé en faveur du Oui le 25 septembre. Trois militants, engagés de longue date contre toute forme de discrimination et de xénophobie, invitent à prendre garde aux évidences trompeuses.

Madame, Monsieur,

Un appel circule, intitulé « Abattre tous les murs et lutter ensemble, avec le plombier polonais ou tchèque, pour nos conditions de travail! OUI à la libre circulation des personnes le 25 septembre 2005 »¹. Peut-être l'avez-vous déjà signé, après confrontation de divers points de vue et mûre réflexion. Votre conviction raisonnée est faite, nous la respectons et vous pouvez abandonner ici la lecture de ce message.

Mais cette signature peut aussi vous être apparue – ou vous apparaît – comme allant simplement de soi, dans le droit fil de positions que vous avez pu prendre contre la « politique d'asile » blochérienne, pour la régularisation de « sans-papiers », ou contre d'autres formes de discrimination. Engagés de longue date dans ce domaine, nous sommes bien placés pour comprendre cette réaction, et l'avons nous-même eue dans un premier temps. Or les choses ne sont pas si simples, et l'évidence, trompeuse.

Savez-vous qu'il y a un NON de gauche? Avez-vous prêté l'oreille à ses arguments?

Une pseudo-libre circulation

Le premier est mentionné dans l'appel lui-même: son deuxième paragraphe relève à juste titre que l'accord soumis au vote le 25 septembre limite la libre circulation aux pays de l'Union européenne. Ainsi près de 95% de la population mondiale est victime d'une grave discrimination, étant exclue de cette liberté. Mais même pour les ressortissants de l'Union Européenne, il ne s'agit pas de « liberté de circulation » pour les salarié-e-s, mais essentiellement de cooptation par le marché du travail, soumise à une série de conditions. Ces faits suffisent à invalider le premier paragraphe: « Le droit fondamental à la libre circulation » et « l'égalité des droits entre toutes et tous » seront tout aussi

peu respectés après un OUI qu'actuellement.

Il faut souligner que cette discrimination envers près de 95% de la planète n'est pas chose abstraite: de nombreuses et nombreux « extra-communautaires », souvent sans statut légal, travaillent dans les services, les champs et les chantiers, élèvent au quotidien les enfants en bas âge d'innombrables couples. L'accord soumis au vote le 25 septembre bétonne leur insoutenable situation actuelle. Cette pseudo-libre circulation entérine le refus d'une vraie liberté de circuler, et ne peut en aucun cas être considérée comme un pas vers la régularisation collective des sans-papiers, que mentionne, à juste titre à nouveau, la conclusion de l'appel « Abattre tous les murs [...] ».

Mais la seule chance d'arracher de vraies mesures d'accompagnement est le moyen de pression que nous donnera un NON. Le OUI préconisé par l'appel les rendrait inaccessibles pour longtemps.

L'argument, impressionnant à première vue, du « droit fondamental » ne tient pas pour une autre raison: la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 consacre en son article 13 le « droit de circuler librement », droit violé au demeurant par tous les Etats membres de l'ONU; mais ce n'est évidemment pas le seul. « Fondamentaux » sont aussi déclarés, par exemple, le « droit au travail, à libre choix de son travail, à des conditions équitables et satis-

faisantes de travail et à la protection contre le chômage », ainsi que les droits syndicaux (art. 23 al.1 et al.4). Or, privilégier un droit fondamental, le séparer des autres, c'est les trahir tous, à l'image des régimes stalinien qui se justifiaient de ne pas respecter les droits démocratiques, dits formels, en les subordonnant aux « droits sociaux ». Amnesty International, l'ACAT, Pax Christi et Justice et Paix, dans un texte de décembre 2003 intitulé « Droits syndicaux humains », l'affirment aussi: « En principe, les droits humains sont indivisibles. Aucun droit individuel ne peut être violé sans que tous les autres le soient du même coup ». Faut-il, pour cette fois, considérer ce principe comme invalide?

« Largement insuffisant »

Le droit du travail et les droits syndicaux sont à ce point déficients en Suisse que ce pays a été condamné par l'OIT! Introduite dans ces conditions, l'extension de la « libre importation de main-d'œuvre » ne va qu'entraîner une « libre exploitation » accrue des salariés et des salariées, quelle que soit leur nationalité, qu'ils soient établis en Suisse ou temporaires et à plus forte raison encore s'ils sont « sans-papiers ».

Les porte-parole patronaux, des directions syndicales et de l'administration fédérale prétendent que tout risque de ce genre est écarté, grâce aux « mesures d'accompagnement ». Pourtant, lors de la « Journée des employeurs 2005 » de l'Union Patronale suisse (17 juin 2005), son président Rudolf Stämpfli relève « qu'aujourd'hui le marché du travail est plus rigide et moins flexible qu'avant les mesures d'accompagnement, dans la mesure où chaque contrat individuel concernant les nouveaux membres [de l'UE] doit être approuvé jusqu'en 2011 par les cantons. Le marché du travail sera donc plus libéralisé avec cet accord,

même si cela n'est pas une libéralisation totale. » C'est donc à juste titre que l'appel « Abattre tous les murs [...] » considère les mesures d'accompagnement comme « largement insuffisantes ». Nous sommes d'accord sur ce point. Mais alors l'appel n'est pas cohérent: le 25 septembre, c'est sur « l'extension de l'accord [...] sur la libre circulation des personnes aux nouveaux Etats membres de la Communauté européenne et la révision des mesures d'accompagnement [...] » que nous votons. Les mesures d'accompagnement sont donc la moitié de la question posée. Comment peut-on dire OUI à ces mesures « largement insuffisantes »?

Quatre revendications élémentaires

Reste à mettre en évidence ce qu'il est possible d'obtenir par un NON le 25 septembre!

Le patronat suisse, y compris Blocher et l'importante fraction patronale du groupe parlementaire UDC, tient beaucoup aux accords bilatéraux. Nous pensons qu'il y a là une occasion hors du commun de négocier d'autres et de meilleures mesures d'accompagnement en échange d'un OUI.

Les dirigeants syndicaux étaient conscients de la faiblesse des dites mesures d'accompagnement. Ils ont menacé de référendum et organisé une manifestation fin 2004. Mais ils se sont vus contents de ces mesures « largement insuffisantes ».

Le samedi 25 juin, l'Assemblée des délégué-e-s du Parti socialiste suisse a adopté une résolution prônant le OUI, mais adressant au Conseil fédéral toute une série de demandes² qui montrent bien qu'en cas de OUI rien ne serait garanti, et que l'avenir des salariés et des salariées, suisses et immigré-e-s, serait alors laissé entre les mains d'un gouvernement aligné sur les exigences des « milieux économiques ».

Un NON le 25 septembre remettra la balle en jeu: de nouvelles négociations, « suisses », entre salariés et patronat, devront alors s'ouvrir sur les mesures d'accompagnement, sans rien avoir à toucher au volet « libre circulation », sans aucune modification de l'accord avec l'UE.

L'appel « Abattre tous les murs [...] » dit: « nous nous engageons à lutter pour un renforcement de la protection et des droits des salarié-e-s, notamment par la fixation d'un salaire minimum légal, modulé par région et par branche, et par le renforcement de la protection légale contre les licenciements ». Nos revendications vont dans le même sens:

1° Une protection renforcée contre les licenciements. A commencer par l'interdiction de licencier les représentant-e-s élus des salarié-e-s. Tout licenciement injustifié doit pouvoir être annulé, comme le congé dans le droit du bail à louer.

2° La force de loi des CCT (extension à la branche) doit pouvoir être exigée par les salarié-e-s organisé-e-s dans un syndicat, et entrer en vigueur sur leur simple demande (sans droit de veto patronal).

3° Dans toutes les branches où il n'existe pas de CCT: fixation de l'horaire maximal, du salaire minimal (sans qualification ni expérience) et du salaire effectif (usuel) par l'autorité (cantons, Confédération); c'est-à-dire le contenu essentiel d'un contrat-type de travail.

4° Les employeurs doivent annoncer – avec publication dans les organes officiels électroniques (en respectant l'anonymat) – les salaires et les qualifications de toute nouvelle personne engagée. Les syndicats pourront utiliser ces données, notamment dans les commissions tripartites, et les rendre publiques.

Ces revendications élémentaires, et qui ont été formulées plus d'une fois par diverses instances syndicales,

sont indispensables pour que l'extension de la libre circulation ne dégrade pas la situation de très larges secteurs de salarié-e-s, les plus faibles en tête. Mais la seule chance de les arracher est le moyen de pression que nous donnera un NON. Le OUI préconisé par l'appel les rendrait inaccessibles pour longtemps.

Ces revendications vont dans le sens de l'unité des salariés et des salariées, par-delà les nationalités, les sexes et les statuts. Plus de droits pour se défendre contre la pression sur les salaires et les conditions de travail profitera à tou-te-s. Notre NON est donc sans ambiguïté. Il est à mille lieues de « prendre en otage les travailleurs-euses polonais ou tchèques » ou d'encourager la « stigmatisation des étrangers-ères ». Notre campagne se range du côté des organisations de salariées et de salariés qui, en Europe, s'opposent à la mise en place d'un dumping salarial et social dévastateur. La seule chose que nous vous proposons de prendre en otage, c'est le besoin des bilatérales qu'a le patronat, pour lui arracher quelques droits fondamentaux.

Nous espérons que ces lignes vous auront permis de mieux comprendre nos motivations et d'écarter les faux débats. En vous remerciant de nous avoir lu, nous vous souhaitons un bon été.

Jean-Pierre Boillat³
Dario Lopreno⁴
Lionel Roche⁵

1. Appel disponible notamment à l'adresse <http://www.sos-racisme.ch/qs/Layout/Home.asp?ChapId=1>

2. http://al.sp-ps.ch/data/DIV/Resolutionen/05-06-27_dv_resolution1.pdf
3. Travailleur social au Centre de contact Suisses-Immigrés-Genève, président du Conseil communal, Vevey
4. Enseignant, membre du Syndicat, des services publics, Genève
5. Membre du Centre de contact Suisses-Immigrés-SOS-Racisme et du Collectif de soutien aux sans-papiers, Fribourg

Fribourg: la grande distribution a marqué un point pour étendre l'ouverture des commerces

Le soutien du Parti socialiste et des syndicats à l'ouverture prolongée des shops a été déterminant pour la victoire du OUI le 5 juin. Les grands distributeurs veulent maintenant aller plus loin.

PIERRE-ANDRÉ CHARRIÈRE,
GUY ZÜRKINDEN

Le 5 juin, les Fribourgeoises et les Fribourgeois ont accepté (63% de OUI) une révision libérale de la Loi sur le commerce (L.COM). C'est une première. Lors de deux précédents scrutins, le peuple avait dit NON. La situation a-t-elle radicalement changé? Les «nouveaux besoins des consommateurs» sont-ils à la base de ce résultat? Probablement pas. Si l'on regarde les chiffres, on voit que c'est avant tout le changement de position du Parti socialiste (et des grandes fédérations syndicales) qui a fait pencher la balance.

Le PS rallie les grands distributeurs

La votation du 5 juin concernait formellement les horaires d'ouverture des commerces liés à une station essence (shops). Lors d'une votation comparable en mai 2003 (concernant toutefois l'ensemble des magasins de moins de 100m²), il y avait eu 37'000 NON. Il en reste 33'000 deux ans plus tard. Le NON ne s'est pas effondré. Ce sont plutôt les OUI qui ont fortement augmenté, sous l'effet de trois facteurs:

- Les patrons ont mené une campagne massive pour le OUI, à coup d'annonces payantes et d'affichages publicitaires, mais aussi en utilisant les «shops», dont les employé·e·s devaient

porter T-Shirts et casquettes appelant à voter OUI. Parfois sous la menace du licenciement – une contrainte face à laquelle les syndicats sont restés silencieux.

- Le PS a rallié le camp bourgeois et clairement appelé à voter OUI.

Un jour après la votation, l'Association des grands distributeurs proposait le même «deal» pour les grandes surfaces: une CCT contre l'ouverture du lundi au vendredi jusqu'à 22h et le samedi jusqu'à 18h.

- L'UDC a mobilisé son électoral contre Schengen/Dublin et, dans la foulée, pour un OUI à la LCOM (sous l'effet des votations fédérales, la participation a passé de 47% en 2003 à 55% en 2005).

Le «partenariat social» à l'œuvre

Le mouvement syndical avait trois mots d'ordre. Le syndicat jaune Syna appelait logiquement à voter OUI. Le SSP et

comedia recommandaient le NON. Unia et l'Union syndicale laissaient la liberté de vote.

De fait, les porte-parole d'Unia ont soutenu la révision, affirmant qu'en cas de rejet de la révision, «on court le risque de revenir dix ans en arrière dans les relations entre partenaires sociaux, sans échanges réguliers» (Xavier Ganioz, *La Liberté*, 26 avril 2005). Le risque est plutôt que les «partenaires sociaux» aillent encore plus loin!

Un jour après le résultat de la votation, l'Association des grands distributeurs (qui vient de se constituer en personne morale pour pouvoir signer une CCT) proposait le même «deal» pour les grandes surfaces: «échanger» la signature d'une CCT contre l'ouverture du lundi au vendredi jusqu'à 22h (actuellement 19h, avec une nocturne à 21h) et le samedi jusqu'à 18h (actuellement 16h)! Les grands distributeurs l'affirmaient ouvertement depuis des mois: la votation Lcom était pour eux un test du «partenariat social». Le test passé, avec l'appui de la gauche et des syndicats, ils préparent les prochaines étapes de la libéralisation.

Le deal (CCT pour les shops contre ouverture prolongée) passé avec les syndicats est devenu lors de la campagne un des principaux arguments patronaux pour la libéralisation. Cela

illustre la fonction de ce «partenariat social»: faire passer la pilule du démantèlement social en intégrant la gauche politico-syndicale traditionnelle. Comme dans le cadre de l'extension des accords bilatéraux, où la caution de la gauche traditionnelle et des syndicats à une mise en concurrence sauvage de salarié·e·s est justifiée par des «mesures d'accompagnement» largement insuffisantes.

L'emploi précarisé

L'intégration par les patrons du PS et des syndicats dans ce «partenariat social» laisse les salarié·e·s sans instruments de résistance ni alternatives face à la précarisation de l'emploi et l'augmentation du chômage. Cette situation a ouvert un boulevard à un deuxième argument patronal: celui de la soi-disant «création d'emplois» entraînée par l'extension des horaires d'ouverture. L'écho qu'a eu cet argument illustre un des aspects de la régression sociale de ces dernières années: sur un marché du travail profondément précarisé, la seule issue pour certains salarié·e·s, poussé·e·s par les mécanismes de remise au travail forcé qui remplacent les assurances sociales, devient d'accepter n'importe quel travail, à n'importe quelles conditions. Pour des couches entières de salarié·e·s, les références existant auparavant en termes de salaires minimaux, d'horaires

convenables de travail, de congés du week-end, etc. ont déjà volé en éclat. Peter Hasler, patron des patrons, l'a bien compris quand il propose de créer de «nouveaux emplois» comme «ciseurs de chaussures» ou «porteurs».

La campagne du MPS

La campagne menée par le MPS contre la Lcom s'est inscrite dans ce contexte. Elle s'est heurtée de front au «partenariat social», en partant de l'opposition fondamentale entre les intérêts des salarié·e·s (dans ce cas, à avoir des horaires de tra-

vail convenables) et les exigences de profit des grands groupes de la distribution et du pétrole. L'écho qu'a eu la campagne et le score réalisé (37% des voix), à contre-courant de l'ensemble des institutions politico-syndicales, montrent un espace pour une nouvelle gauche, s'opposant de manière déterminée au projet patronal tout en participant à repenser les alternatives à l'anarchie capitaliste. L'alignement du PS et des directions syndicales sur la politique patronale lors de la campagne Lcom à Fribourg souligne cette nécessité. ■



La bataille contre la libéralisation des ouvertures de commerce va se poursuivre. En novembre aura lieu la votation sur l'ouverture le dimanche des commerces des gares.

Valais: Alcan accélère sa restructuration

Une série de restructurations frappent le secteur industriel au Valais. Les salariés d'Alcan manifestent un début de résistance.

JOËL VARONE

Depuis quelques semaines, les mauvaises nouvelles s'accumulent en Valais sur le front de l'emploi comme sur celui de la santé et du bien-être des salarié·e·s et de la population. Aux annonces de licenciements et de suppressions de poste se rajoutent désormais des scandales en série concernant les dégâts dus à la pollution longtemps cachée de différentes entreprises.

Le peu d'égard des grandes entreprises quant à la santé des salarié·e·s et à l'environnement, de même que la désinvolture dans l'annonce de différentes suppressions de postes n'a d'égal dans le scandaleux que les bénéfices annoncés ces dernières années par ces mêmes entreprises.

La chimie encaisse... et licencie

CIMO, entreprise active à Monthey dans la maintenance du site industriel et propriété de Syngenta et de Ciba, a annoncé la suppression de 60 postes de travail d'ici à 2008. Cette mesure concernera 69 personnes. Dans le même temps, leurs propriétaires ont annoncé pour leur dernier exercice des bénéfices de plus de 1 milliard de francs. Parallè-

lement, Syngenta vient d'être au cœur de l'actualité avec les révélations de plusieurs de ses anciens employés aujourd'hui atteints du cancer de la vessie, suite à des manques de protection dans la manipulation d'un insecticide dangereux produit entre les années 60 et 80, le Galecron.

6 euros de l'heure

La raffinerie Tamoil de Collombey continue elle aussi à faire parler d'elle. Sa nouvelle installation de crackage catalytique avait nécessité des travaux évalués à plus de 400 millions de francs. Ces travaux, qui ont duré près de 2 ans, ont été en grande partie attribués à des sociétés étrangères, dont plusieurs entreprises actives dans le travail temporaire. En décembre 2003, les syndicats découvraient ainsi la présence de travailleurs italiens et portugais aux salaires horaires de 6 et 7 euros de l'heure. Les conditions de travail étaient à la hauteur des salaires: 10 heures par jour, 6 jours sur 7. Des ouvriers portugais, suite à des retards dans le versement de leurs salaires, ont essayé à un moment de faire grève. Ils ont été rapatriés dès leur mouvement entamé.

Or, la nouvelle unité de crackage produit depuis son entrée en service des nuisances sonores et olfactives (pour ne pas parler des dangers pour la santé) que ne semblent ignorer que le Conseil d'Etat valaisan et la direction de Tamoil. La torchère de la raffinerie inquiète à juste titre la population quand l'on connaît les substances cancérogènes engendrées par la production d'hydrocarbures. Petite leueur: une pétition, signée par plus de 5300 riverains, réclame désormais que toute la lumière soit faite sur les substances qui se dégagent de la raffinerie.

Alcan restructure

Alcan a annoncé mardi 14 juin la suppression de près de 410 emplois sur les sites de Sierre et de Singen (Allemagne). Cette suppression de postes (110 à Sierre) s'opère dans le cadre de la restructuration à l'échelle européenne de ses unités d'extrusion. Un nouveau pas est ainsi franchi dans le démantèlement du site valaisan de production d'aluminium (cf. *La brèche* N°10). Après la création de la société Novelis et le départ du secteur le plus rentable d'Alcan-Sierre (la production de laminés), la direction peut commencer à couper dans les secteurs non-

rentables tout en s'appropriant les savoirs. En automne 2004, le centre de recherche sur les alliages ferait ainsi ses portes avec la suppression de 15 postes. Aujourd'hui, ce sont les presses, secteur depuis longtemps déficitaire, qui se retrouvent amputées. Demain, le site de production d'aluminium (situé à Steg dans le Haut-Valais), risque lui aussi de faire les frais des politiques de maximalisation des profits exigées par le numéro 2 mondial de la production d'aluminium.

Des études montrent qu'Alcan ne paie par exemple plus d'impôts au Canada.

La suppression des 110 postes a lieu à quelques semaines du renouvellement de l'accord sur les rabais fiscaux et énergétiques qu'accorde l'Etat du Valais à la multinationale. Ces accords prévoient entre autres un rabais sur l'énergie qui rapporte à lui seul près de 5 millions de francs à Alcan. Mais cela ne saurait suffire. Des études montrent qu'Alcan ne paie par exemple plus d'impôts au Canada². De

même, dans sa volonté de coler au plus près aux exigences du marché, Alcan envisage de déplacer ses activités vers l'est et le sud (avec notamment le projet de construction d'usines géantes à Oman³). De quoi accentuer les pressions en vue d'un accord fiscal et énergétique encore plus avantageux en Valais et faire fléchir le Conseil d'Etat.

Début de résistance

Face à ces démantèlements la résistance s'organise, spécialement chez Alcan. Une pétition demandant l'intervention du Conseil d'Etat a réuni 2500 signatures. Des manifestations sont organisées dans les villages autour de l'usine. Les ouvriers des presses ont entrepris un débrayage le jeudi 23 juin. Mercredi 30 juin, un débrayage simultané d'une heure a eu lieu dans les usines Alcan en Valais et à Singen. 3000 personnes sont descendues dans les rues de Singen. Il existe aussi une forte solidarité entre les employés d'Alcan et ceux de Novelis. Il faut encourager ces actions de solidarité avec les ouvriers de Novelis et des autres sites valaisans touchés par les restructurations, mais également avec les ouvriers de Singen en Allemagne. ■

Pour réussir à faire plier les directions de ces grandes entreprises, d'autres types d'actions, plus incisives, seront nécessaires. En cela, l'occupation par les ouvriers des usines Alcan d'Arvida au Canada, début 2004, peut être riche d'enseignements⁴. Certes 19 jours d'occupation avec relance de la production n'ont pu empêcher la fermeture des cuves. Mais les propositions des salarié·e·s de se réapproprier le site, ou l'énergie économisée par la fermeture du site, pour créer de nouveaux emplois, sont des pistes pour des revendications. Ce n'est pas en se pliant aux diktats des grandes entreprises et en leur offrant les meilleures conditions cadres que les sites industriels seront sauvés. C'est l'organisation et la lutte des ouvriers des sites concernés qui peut peser. ■

1. *Le Nouvelliste*, 6.12.2003

2. Denis Gendron: *La situation des impôts reportés chez Alcan. Une étude portant sur la période de 1994 à 2003*, Chaire d'études socio-économiques de l'UQAM, avril 2005. Disponible sur <http://www.tca.qc.ca/francais/depliants/EtudeAlcan.pdf>

3. *Le Temps*, 24 février 2005

4. Pour plus de détails et un historique de cette lutte voir: <http://www.travail.qc.ca/presse/fermetureArvida.html>

Brésil : quand la corruption d'une orientation gouvern

Le Parti des travailleurs (PT) traverse sa plus importante crise depuis 25 ans. Elle met brutalement en évidence la corruption croissante. Elle ne va cependant pas stimuler un tournant dans la politique gouvernementale.



7 juin 2005. Lula inaugure le IV^e Forum global contre la corruption. En connaisseur.

CHARLES-ANDRÉ UDRY

Il n'est pas nouveau qu'un parti organisant et représentant les salarié-e-s connaisse une mutation et un changement social et politique dans ses sphères dirigeantes. C'est le cas du Parti des Travailleurs (PT) du Brésil. Lorsque l'on fait une analyse rétrospective, ce processus prend forme dès 1994.

De même, il n'est pas exceptionnel que les dirigeants d'un tel parti, subissant une transformation génétique, continuent à se revendiquer – particulièrement à l'occasion d'échéances électorales – de l'ancien programme. Un ouvrage publié tout récemment par le journaliste Carlos Laranja, intitulé *Les phrases de Lula & Cie*, illustre cela. Dans la revue *Caros Amigos* (novembre 2000) – une revue à laquelle participe toujours César Benjamin (voir ci-contre) – Lula déclarait : « Les banquiers doivent craindre le

PT. Il n'est pas normal que dans ce pays les banques gagnent ce qu'elles gagnent. » En octobre 2002, au moment des élections, Lula déclarait dans le *Diário do Grande ABC* (journal de la région industrielle qui a vu la naissance du PT) : « Nous ne pouvons pas, nous ne voulons pas et nous ne devons pas payer la dette extérieure. » Or, Lula et son équipe avaient déjà signé, en juin 2002, un engagement selon lequel ils respecteraient les exigences du Fonds monétaire international (FMI). Parmi ces dernières, ils devaient dégager un solde positif du budget afin de permettre le paiement des intérêts de la dette. La pratique gouvernementale a projeté un éclairage violent sur ce qu'était le PT.

S'allier et corrompre

Le scandale – ou plus exactement les scandales – de corruption qui frappe actuellement le gouver-

nement Lula suscite une crise d'ampleur. Elle est sans précédent. Elle s'inscrit toutefois dans un processus beaucoup plus ample.

La rupture du noyau gouvernemental du PT et du gouvernement Lula avec le programme historique du PT apparaît au grand jour. Cela s'est concrétisé, entre autres, par la multiplication d'alliances avec des forces politiques représentant des secteurs historiques clés de la bourgeoisie brésilienne. L'achat de votes par le versement de mensualités à des membres de divers partis – qui constitue la dernière accusation portée par Roberto Jefferson, ex-président du PTB (Parti travailliste brésilien) – ne constitue que la concrétisation traditionnelle du jeu des alliances politiques dans l'atmosphère corrompue de la politique institutionnelle brésilienne.

Ces alliances traduisent un choix de politique économique visant à satisfaire, en priorité, la grande bourgeoisie et son secteur financier. La subordination aux directives du FMI relève de ce choix de jonction avec cette fraction des classes dominantes. Voilà la raison de la continuité entre la politique – tant dénoncée auparavant par le PT – du gouvernement de Henrique Fernando Cardoso et celle du gouvernement Lula.

Les attaques menées par les leaders de ladite opposition – le Parti social-démocrate brésilien (PSDB) de l'ex-président Cardoso et le Parti du Front libéral (PFL) – ne peuvent cacher leur accord substantiel, plusieurs fois proclamé, sur les options socio-économiques du gouvernement.

L'« impeachment » ?

C'est dans la convergence d'intérêts, sur le fond, entre la politique gouvernementale et ces secteurs bourgeois qui réside la résistance à une opération réclamant la destitution de Lula, bien que l'ampleur de la corruption semble aussi grave que celle découverte à l'époque de Collor. Mais, d'une part, les partis bourgeois sont parfaitement conscients que cela pourrait revigorer un appui populaire en faveur de Lula, qui apparaîtrait

comme la cible d'un coup de force de la droite traditionnelle. D'autre part, à la différence de l'époque de Collor, il n'existe pas une force politique telle que le PT capable de mener une campagne en faveur de l'impeachment.

Les alliances nouées par le PT traduisent un choix de politique économique visant à satisfaire, en priorité, la grande bourgeoisie et son secteur financier.

Révélatrice de la dégénérescence du PT est la résistance de responsables centraux du parti – entre autres le trésorier Delúbio Soares et Silvio Pereira – d'accepter de démissionner, comme le voulait Lula afin de placer un garrot et de bloquer l'hémorragie. Selon diverses sources, ces deux dirigeants ont simplement affirmé qu'ils n'étaient pas prêts, eux, « pour la défense du PT », à payer le prix de décisions prises collectivement. Elles ne concernent pas seulement le versement de mensualités, mais aussi l'allocation de millions de reais à des députés pour qu'ils quittent leur parti afin de rejoindre le camp gouvernemental. Cette pratique n'est pas une nouveauté au Brésil. Toutefois, le PT s'affirmait et apparaissait comme un parti « éthique », éloigné de ces manœuvres. Cela explique aussi l'impact sur une aile du PT des révélations concernant les opérations de la direction du PT ; particulièrement l'aile liée à la gauche de l'Église catholique, déjà fort critique face à la timidité de la réforme agraire.

Enfin, dans cette crise, apparaît au grand jour la fragilisation des liens avec les secteurs populaires et l'utilisation d'instruments tels que la CUT (Centrale unitaire des travailleurs, au sein de

Les revenus ne décollent pas comme l'Airbus de Lula

CHARLES-ANDRÉ UDRY

En 27 mois de gouvernement Lula, plus de 9 emplois sur 10 nouvellement créés sont occupés par des travailleurs et travailleuses ayant un revenu mensuel ne dépassant pas une fois et demie le salaire minimum, soit 390 reais en avril 2005 (environ 181,50 francs). La stratégie adoptée par les entreprises en vue de réduire les « coûts du travail », en utilisant une armée de millions de chômeurs, a été la suivante : 700'000 travailleurs ayant des salaires supérieurs à trois fois le salaire minimum ont été licenciés entre janvier 2003 et mars 2005, selon le Ministère du travail et de l'emploi. Parallèlement, 2,46 millions de nouveaux emplois ont été créés. Sur ce total, 2,42 millions de salarié-e-s ont été engagé-e-s avec des salaires à hauteur maximum d'une fois et demie le salaire minimum. Un revenu qui permet tout juste de survivre. Cette tendance s'est confirmée lors du premier trimestre 2005, lorsque 69,5% des emplois créés l'ont été avec des salaires équivalant (ou plus bas) à 1,5 salaire minimum. Fin avril, le salaire minimum mensuel a passé de 260 reais à 300 reais, soit 139,5 francs.

Stagnation ou recul des revenus

Ces chiffres indiquent que la croissance du nombre d'emplois, qui a quelque peu repris, s'est faite conjointement à une substitution d'une part des salaires au-dessus de 1,5 salaire minimum par des emplois rémunérés au-dessous de cette limite. En outre, les revenus du bas de l'échelle salariale des personnes occupées dans le secteur formel de l'économie – c'est-à-dire disposant d'une carte d'emploi donnant accès à certains droits sociaux – connaissent une croissance lente, liée à la seule augmentation du niveau du salaire minimum. Cela a un impact négatif sur la demande intérieure (consommation) et sur le taux de croissance de l'économie. L'économiste Marcio Pochmann, professeur à l'Université de Campinas (Unicamp), a souligné que des enquêtes montraient la substitution de salariés ayant des salaires mensuels pouvant atteindre 2000 reais par des personnes nouvellement engagées touchant des salaires variant entre 350 et 450 reais. Il faut de plus avoir en mémoire qu'une part très importante des travailleurs et travailleuses ne touchent pas le salaire minimum et

sont exclus des droits sociaux réduits que donne l'enregistrement dans le secteur dit formel.

La hausse lente des emplois comme le processus de substitution en vue d'abaissement des salaires sont en partie le produit d'une politique de la banque centrale. Cette dernière maintient des taux d'intérêt réels extrêmement élevés afin de distribuer des gains aux placements financiers venant de l'extérieur du Brésil et aux rentiers brésiliens détenteurs d'obligations liées à la dette intérieure. Ces taux d'intérêt freinent les investissements. Ils stimulent aussi la contraction des enveloppes salariales et modifient lentement le profil du marché du travail, en accroissant le nombre de salariés qui touchaient plus de deux fois le salaire minimum et qui aujourd'hui obtiennent un revenu ne dépassant pas deux salaires minimums. La dernière enquête de l'Institut brésilien de géographie et de statistique (IBGE) est claire à ce propos. Jusqu'à 2002, 37,5% des personnes occupées gagnaient jusqu'à deux fois le salaire minimum. En mars 2005, ce pourcentage atteint 50,7%. Il y a là la confirmation graphique des résultats de la politique néolibérale du gouvernement Lula sur des couches très importantes de salariés.

Inégalités explosives

Cette évolution salariale doit être resituée dans la structure des revenus et de la fortune au Brésil. Les dernières recherches de l'Institut d'enquête économique appliquée démontrent que 1% des Brésiliens les plus riches – soit 1,7 million de personnes – ont des revenus équivalant à ceux des 50% les plus pauvres du pays, soit 86,5 millions d'habitants. Cela suffit à expliciter l'ampleur de l'inégalité sociale. Elle est l'une des plus importantes au monde. Cet institut, qui a travaillé sur demande du gouvernement, insiste sur la nécessité d'une politique économique et sociale permettant de répondre à cette « situation d'urgence ». Il énumère une série de propositions telles que : l'accélération de la réforme agraire, l'élargissement du réseau de protection sociale, un programme de transfert des revenus, etc. Malheureusement, au-delà des déclarations d'intention du ministre de la Planification, Paulo Bernardo, cette politique n'a pas été mise en place ou est restée des plus modestes. En effet, toute l'orientation du gouvernement Lula est prise en

compte par l'acceptation – affirmée avant même les élections – du paiement de la dette externe et interne. De plus, priorité a été donnée aux secteurs de l'exportation, en particulier l'agro-exportation.

Discriminations régionales

Les différences régionales dans la distribution des revenus sont extrêmement importantes. Une personne est considérée pauvre, statistiquement, lorsqu'elle perçoit un revenu de 120 reais en 2003, soit la moitié du salaire minimum à cette époque. Une personne est qualifiée d'indigente lorsqu'elle a un revenu de 60 reais par mois, soit environ 1 franc par jour. Dans un Etat comme celui d'Alagoas, au Nord-Est (comptant 3 millions d'habitants) – Etat représenté au Sénat par Heloisa Helena, membre du Parti du socialisme et de la liberté (P-SOL) – 62,3% de la population est « classée » dans la catégorie « pauvres » ou « indigents ». Par contre, dans l'Etat de Santa Catarina, au Sud, dont la capitale est la touristique Florianópolis, seulement 12,1% de la population est considérée comme pauvre.

Ces catégories sont évidemment trompeuses, car elles introduisent comme seul critère pour la définition de la pauvreté celui d'un revenu journalier et non pas les relations de surexploitation – dans le secteur agricole ou informel et même formel – qui sont sous-jacentes à ce type de revenu.

Enfin, il faut mettre l'accent sur trois éléments conjoints. Le revenu moyen des travailleurs du secteur formel a baissé entre 1996 et 2002 et n'a pas augmenté depuis lors. Le second : le taux de chômage a crû durant la même période. Le secteur dit informel (c'est-à-dire le secteur où les travailleurs ne sont pas couverts par la protection sociale) a passé de 44,7% de la population active en 1995 à 47,2% en 2002. Les jeunes, les femmes, les Noirs (en 2003, 44,1% d'entre eux vivent avec la moitié d'un salaire minimum) sont les plus discriminés lorsque l'on examine l'atlas des inégalités sociales au Brésil.

C'est par rapport à ce continent de pauvreté et d'injustices qu'il faut mesurer, à la fois, l'espérance qu'a suscitée l'élection de Lula et le désarroi que provoque sa politique. ■

En est le fruit Institutionnelle

Identité la mutation du PT, liée à son institutionnalis-

laquelle une très forte opposition s'exprime) pour tenter d'apaiser l'indignation et les malaises parmi les couches populaires. Ces dernières avaient placé de grandes espérances dans le PT et le gouvernement Lula.

«Realpolitik» et continuité

Le «camp majoritaire» du PT contre-attaque sur le terrain de la «Realpolitik». Il invoque le fait qu'il ne disposait que de 91 députés sur 513. Dès

lors, il devait élargir, grâce à un certain clientélisme, ses alliances, comme ce fut le cas pour le PTB de Jefferson. Ces formations politiques de droite étaient d'autant plus réceptives que leur survie dépend fondamentalement des gains qu'elles peuvent obtenir de leurs liens avec l'appareil d'Etat. Ce qui n'a fait qu'accroître la dynamique du chantage à l'occasion de divers votes.

Une enquête menée par la *Folha de Sao Paulo*

indique que 65% des sympathisants du PT pensent que la corruption existe dans le gouvernement et 77% pensent que Lula partage la responsabilité de ces procédés.

En même temps, un secteur du PT, qui attend non seulement les élections fédérales et présidentielles d'octobre 2006, mais aussi celles dans les Etats, tend à penser que c'est «le prix à payer» lorsqu'on veut gouverner. On décèle ici une mutation du PT, liée à son institutionnalisation croissante et à la place qu'ont acquis les membres élus et ceux qui attendent de l'être.

Cette crise du PT ne va pas stimuler un tournant dans la politique gouvernementale. L'opposition de gauche dans le PT s'exprime certes avec plus de force. Elle propose comme candidat à la présidence du parti Plínio Sampaio Arruda, figure symbolisant l'honnêteté et les liens avec les milieux favorables à une réforme agraire plus radicale. D'autres attendent cette échéance électorale interne, en septembre 2005, avant de sortir du PT et de rejoindre le Parti du socialisme et de la liberté (P-SOL), dont la sénatrice Heloisa Helena sera une des candidates à la présidence en 2006.

Quant à l'orientation du gouvernement, elle va

être encore plus droitière. L'économiste Paulo Nogueira Batista Jr. en résume bien la raison dans *Folha de Sao Paulo* (16 juin 2005): «Normalement, une crise politique non seulement affaiblit un gouvernement, mais affaiblit aussi sa politique économique. Ce n'est pas ce qui va se produire actuellement. Et cela pour une simple raison: la politique économique n'appartient pas à Lula.» Cet économiste était fort modéré face au gouvernement Lula. Il a perdu patience. Et reconnaît les faits.

Une interrogation majeure se profile: comment, à gauche du PT, se réorganiser une force disposant d'une audience et d'un enracinement social croissants? Le P-SOL n'est que le point de départ de ce processus, aussi important soit-il.

WWW.ALENCOTRE.ORG

Avec des documents sur l'Amérique latine, l'Union européenne auprès des non français et néerlandais.

Le PT: un triste destin

La gauche brésilienne est arrivée à la fin d'un cycle de son histoire. Le PT appartient au passé, quelle que soit la forme que prendra la recombinaison de son héritage politique, théorique et moral.

César Benjamin est l'une des figures les plus marquantes de la gauche brésilienne. Il a été parmi les fondateurs du Parti des Travailleurs (PT) et membre de sa direction nationale durant des années. Il est l'auteur de deux livres qui ont été au centre de nombreuses discussions: *L'option brésilienne* (Ed. Contraponto, 1988, qui a connu 8 éditions) et *Le bon combat* (Ed. Contraponto, 2004).

Cet article est paru dans le quotidien *O Estado de Sao Paulo*, le 16 juin 2005. Il résume à la fois la trajectoire d'un PT frappé par une crise politique et les «affaires», et celle de César Benjamin qui reste un des principaux animateurs de la Consulta popular, un organe de coordination et de réflexion des divers mouvements sociaux. (Rééd.)

CÉSAR BENJAMIN

Je suis revenu d'exil en 1978, avant l'amnistie, inspiré par la relance du mouvement ouvrier et le renforcement du mouvement démocratique au Brésil. Au même titre que de nombreuses personnes de ma génération, j'ai consacré le meilleur de mes efforts, dans les années qui suivirent, à la construction du Parti des travailleurs (PT). Je fus membre de sa direction nationale. Lors de la première élection présidentielle¹ suite à la dictature militaire, en 1989, je me suis retrouvé au premier rang de la bataille. J'ai pleuré lors de cette défaite politique issue d'une vaste fraude. Quelques jours après le résultat je me suis rendu, en compagnie de quelque 6000 militants et sympathisants du PT devant le bâtiment de la chaîne de télévision Red Globo³. C'était à Rio de Janeiro. Nous protestions contre la façon dont avait été monté le dernier débat entre Lula et Collor, contre la mise en scène de ceux qui avaient séquestré l'entrepreneur Abilio Diniz⁴ et qui portaient des tee-shirts avec le logo du PT. Enfin, une pauvre femme, frustrée et désemparée, avait reçu de l'argent pour salir la vie privée de notre candidat, Lula.

Immédiatement après, je me suis rendu à Sao Paulo où j'ai rencontré Lula. On a eu une brève discussion. Jamais je ne l'oublierai. Lula m'a dit: «Petit César [diminutif courant au Brésil: Cesinha], tu sais qui m'a appelé ces jours-ci? Alberico de la chaîne Globo⁵. J'ai déjeuné avec lui hier. On a descendu quatre litres de whisky. Je lui ai dit de ne pas s'en faire, que tout était bien entre nous. Je ne vais pas me battre avec la chaîne Globo. Ce n'est pas le cas, hein Cesinha?».

La «gauche des affaires»

Malgré les années passées, la citation est textuelle. Je fus perturbé de savoir, par la voix de Lula lui-même, que le même jour durant lequel les militants du PT protestaient dans la rue, il «descendait quatre litres de whisky» avec la direction de la chaîne de TV qui l'avait agressé et humilié, de manière répétée, les semaines précédentes. Cette conversation m'a servi de signal orange sur le caractère de notre dirigeant. Mais

son image s'est écroulée définitivement en 1994, lorsque les banques et les entreprises de construction ont commencé à financer de manière importante le PT, alors que la direction nationale et les militants étaient laissés dans l'ignorance de ces réseaux parallèles mis en place⁶.

Lula a vite mis en place une forme d'organiser le pouvoir politique de la Nation de type arrosage. Au lieu de lutter pour la changer, comme cela aurait dû être son devoir politique et moral, il s'y est adapté.

Dès lors a commencé l'ascension de la «gauche des affaires», un phénomène nouveau dans notre histoire. Promus et incités à prendre des postes de direction, ces «opérateurs» ont aidé à consolider le pouvoir de l'Articulation [principale tendance] dans le PT. Les relations internes furent fortement contaminées par la circulation de l'argent, en général pour financer des campagnes et garantir des loyautés. L'honneur des personnes et le cadavre de Celso Daniel⁷ restèrent au milieu du chemin. Mais Lula est arrivé là où il voulait arriver. Après de nombreuses années de démonstration de vasselage, il a été adoubé par ses suzerains. Brizola [ancien dirigeant du Parti démocratique travailliste, disparu en 2004] s'est affronté à la chaîne Globo, afin de prendre la défense de Lula; il a été détruit.

Une politique d'arrosage

Le PT a mis en œuvre à la présidence de la République les mêmes pratiques testées et approuvées dans la lutte interne, mais cette fois à une échelle beaucoup plus ample. Les «opérateurs» ont commencé à opérer de manière frénétique dans une ambiance tout à fait propice. Ce qui a été révélé n'est qu'une petite fraction des multiples éléments. Lula a vite mis en place une forme d'organiser le pouvoir politique de la Nation de type arrosage. Au lieu de lutter pour la changer, comme cela aurait dû être son devoir politique et moral, il s'y est adapté. Des forces de type supranational, représentant nos créanciers, ont continué à occuper la Banque centrale et le Ministère de finances. A partir de ces positions, elles ont dirigé la politique monétaire, de change et des impôts, et aussi l'exécution de la politique budgétaire, contrôlant et subordonnant à leurs impératifs l'action de l'ensemble de l'Etat brésilien.

Le législatif continua à être le lieu à partir duquel s'expriment des revendications «sous-nationales» [des différents Etats de la République fédérale], négociées au coup par coup, dans le cadre du besoin d'un accord politique entre les

diverses composantes à chaque étape donnée. L'appareil d'Etat continua à être considéré comme un butin. Et le peuple pauvre continua à recevoir les miettes des politiques compensatoires [allusion au programme type «Faim zéro»]. Dans cette configuration, aucune instance ne surveille sérieusement les intérêts de la Nation qui, pour cette raison, reste sur les bas côtés. C'est ainsi que se fait la politique au Brésil.

La présidence de la République, dès lors, est devenue une instance très complexe où convergent toutes les requêtes et tous les intérêts. En l'absence d'un quelconque projet, il n'existait aucun axe autour duquel ordonner les négociations, de manière à imposer des barrières aux appétits des diverses parties. Lula et le PT se sont immergés dans une politique d'arrosage répondant et voulant répondre à chaque intérêt selon les pressions du moment, et chaque fois plus marquée par l'énorme objectif de la réélection. La seule chose qui de fait les intéresse. Avec le temps, le gouvernement perdit de sa crédibilité face à tout le monde. Il a commis une erreur fatale: il n'a pas tenu sa parole, rompant ainsi la première règle de toutes les mafias. Le député Roberto Jefferson [qui a dénoncé les achats des votes par le gouvernement] lui a rendu la monnaie de sa pièce.

Une autre mascarade

On parle actuellement de réforme politique. Voilà une autre mascarade. Le problème ne réside pas dans de nouvelles règles. Faites, comme les autres, pour être déjouées, ou vidées de leur contenu. Le système actuel repose sur une alliance paradoxale, qui est renouvelée à chaque élection, entre les plus riches – qui commandent toujours – et les plus pauvres – qui votent tout juste une fois tous les quatre ans. Cette alliance a comme cible prioritaire le monde du travail et ses institutions. Les droits du travail, jamais universalisés, sont dénoncés comme des privilèges, dans un pays où les vrais privilégiés sont insensibles aux problèmes de la grande majorité de la population. Le ressentiment populaire contre l'inégalité est utilisé pour détruire les flots de droits citoyens qui devraient servir de points d'appui à la Nation afin d'impulser ses besoins effectifs et de tirer de la sorte ceux qui restent derrière.

Collor [qui a été destitué de la présidence en 1992 à cause d'affaires de corruption] a initié ce type d'alliance sur le terrain symbolique. Fernando Henrique Cardoso [président de 1995 à 2003] lui a donné une suite en utilisant le Plan Real [une politique d'austérité qui fit baisser l'inflation] afin de permettre une convergence momentanée d'intérêts sociaux aussi disparates. Aujourd'hui, Lula est celui qui établit le lien entre ces deux dimensions. Cette alliance est symbolique – à partir des origines sociales du président – et matérielle dans la mesure où il offre 150 milliards de reals en faveur des plus riches et distribue 10 milliards aux plus pauvres

sur la forme de «bourses alimentaires». Ce faisant, il remplit ce rôle de consolidation de l'alliance paradoxale. Il ne sera l'objet d'aucune enquête. Il est protégé, blindé. Mais il est captif. Triste destin que celui du PT: en 1989, il visait à établir une alliance correcte, celle capable de sortir la Nation de la crise. Cette alliance devait s'établir entre le monde du travail et de la culture, d'un côté, et les plus pauvres, de l'autre, ce qui impliquait une nécessaire réforme des institutions et des habitudes. En 2002 [élection de Lula avec des appuis bourgeois], il a choisi l'alliance comme un instrument servant à arroser divers intérêts et à maintenir le Brésil dans une crise chronique. Un sigle – celui du PT – continuera à exister au même titre qu'une politique institutionnelle, mais chaque fois plus distante de la vie réelle du peuple. Cela est pathétique – et même susceptible de provoquer la mélancolie – pour celui qui, un jour, a songé à changer le pays. Nous assistons à la fin d'un cycle de l'existence de la gauche brésilienne, un cycle qui nous laisse un certain héritage politique, théorique et moral. Il reste à savoir quand ce dernier se recomposera. Le PT appartient au passé, quelle que soit la forme que cela prendra.

1. Un premier coup d'Etat intervient en avril 1964. Joao Marques Goulart est renversé. Le régime se durcit de 1967 à 1969: le 31 août la junte militaire, sous l'égide d'Emilio Garrastazu Medici, s'installe et proclame en octobre une «Nouvelle Constitution». L'amnistie interviendra en 1981. En 1980 est fondé le Parti des travailleurs (PT), dans un contexte de montée des luttes ouvrières et de développement d'un «syndicalisme rural» qui débouchera sur la création de la CUT (Centrale unitaire des travailleurs) et du MST (Mouvement des sans-terre).

2. Après d'importantes mobilisations, une Assemblée constituante adopte, en 1988, une nouvelle Constitution et prolonge le pouvoir du président Sarney. Les élections au suffrage universel direct auront lieu à la fin 1989. Collor de Mello obtiendra 43% au deuxième tour et Lula, candidat du PT, 38%.

3. Une chaîne qui contrôle et manipule l'essentiel de «l'information» au Brésil. Elle a appuyé Lula depuis sa dernière élection de 2002... suite à une aide économique importante qui lui a été attribuée pour faire face à de lourdes dettes.

4. Abilio Diniz est l'un des hommes les plus riches du Brésil. Il contrôle la plus grande chaîne de distribution du pays: Pao de Açúcar. Cette société est cotée en Bourse à Wall Street. Dans les années 1970, il est membre du Conseil monétaire du régime militaire. Aujourd'hui, il déclare: «Lula est incroyablement... avant son arrivée aux affaires, le dollar caracolait. La Bourse était en chute libre et aucun banquier n'acceptait de faire crédit. Lula et son gouvernement ont rétabli la confiance. Je n'hésite pas à leur donner des conseils. Et vous savez quoi? Ils m'écourent!» (L'Express, 21 mars 2005).

5. Alberico de Souza Cruz était connu comme le superintendant du «journalisme d'information» de la Red Globo, dont l'histoire des liens avec le pouvoir est fort bien documentée.

6. Dès 1994 se constitue, de fait, une direction parallèle à celle officielle du PT, avec un degré d'indépendance toujours plus grand face au parti. De plus, les organes de direction officiels sont occupés de plus en plus par des permanents et des élus locaux ou à l'échelle des Etats. Un de ses points d'appui sera une fondation nommée: «L'Institut de la citoyenneté».

7. Début 2002, Celso Daniel, un des fondateurs du PT, maire de Santo André (ville de l'Etat de Sao Paulo), député national en 1989, a été assassiné. Celso Daniel avait été réélu avec 72% des voix en 2000. Cet assassinat a rapidement été mis en relation avec des opérations de racket liées à la gestion de cette ville et d'autres avec lesquelles des alliances avaient été passées.

« Des millions de personnes ont recommencé à s'occuper de ce qui les regarde... »

France: la campagne pour le NON le 29 mai à la Constitution européenne a enclenché un processus de repolitisation. Décisif alors que le gouvernement poursuit ses attaques.

La victoire du NON le 29 mai en France (cf. *La brèche* N° 12 et 13), lors du référendum sur le Traité constitutionnel européen, a été précédée par l'implication de centaines de milliers de personnes dans un débat démocratique sans précédent. Le 29 mai constitue, de ce point de vue, une nouvelle étape dans un processus complexe, et à l'issue incertaine, de repolitisation des salarié-e-s. En face, le nouveau gouvernement mis en place par Jacques Chirac a décidé de poursuivre son offensive (cf. encadré). *La brèche* s'est entretenue début juin de cette dynamique avec **Yves Bonin**, membre du comité de rédaction de la revue *Carré-Rouge*.

INTERVIEW : DAVID GYGAX

Qu'est-ce qui a le plus marqué la campagne précédant le vote du 29 mai sur le Traité constitutionnel européen ?

Yves Bonin – Il est difficile de mesurer, depuis un autre pays, le principal phénomène de cette campagne: la repolitisation massive de très larges couches de salarié-e-s. Il s'agit d'une repolitisation au sens où des millions de personnes ont recommencé à s'occuper de ce qui les regarde: « Dans quel monde veut-on nous faire vivre, avec quelles lois et avec quels rapports sociaux ? ». Et elles ont commencé à opposer, aux conceptions dominantes, leurs propres exigences: « dans quel monde je veux vivre, dans quel monde je veux que mes enfants vivent ».

Ces questions ont été présentes durant toute la campagne avec une intensité croissante. Cela s'est produit alors même que, depuis des années, les désengagements politiques reposaient largement sur la

similitude des politiques menées par la gauche et la droite. Il y a donc eu une vraie réappropriation de la politique, au sens du questionnement sur les objectifs du fonctionnement de la société.

Pour nous, militants du NON de gauche, cela a été une véritable joie à mener la campagne dans ces conditions totalement inédites. Un exemple personnel: habituellement, lorsque je donne un tract d'une demi page à mes collègues enseignants, ils considèrent que c'est trop long. Dans cette campagne, ils ont lu des centaines de pages de documents, ils ont cherché sur internet des compléments, des textes, des informations. Ils se sont emparés du Traité constitutionnel, pour le lire, le commenter, le critiquer. Cela s'est produit à très grande échelle.

A côté de cette repolitisation, un autre phénomène est le débat sur la nature de l'Europe...

Oui et c'est le deuxième point fondamental qui ressort de cette campagne.

Le peuple a fait exploser le principe même de la Constitution, qui est aussi le principe de la construction européenne depuis cinquante ans. Cette construction a reposé sur l'idée que la démocratie est dangereuse, parce que la démocratie recèle le potentiel des conflits sociaux, des oppositions qui existent dans la société. La démocratie, dans ce sens, c'est la discussion libre et ouverte de conceptions divergentes, voire contradictoires, de la manière de vivre ensemble. Dès lors que la démocratie est perçue comme dangereuse, les « pères de l'Europe » ont conçu l'Europe, dès le début, comme un appa-

reil apolitique, anti-politique, construisant des lois sans histoire, sans racine, et remplaçant la démocratie par le règne des experts. La possibilité pour le peuple d'intervenir sur son destin a été mise à l'écart.

Le texte du Traité constitutionnel européen (TCE) est révélateur de ce fonctionnement hors peuple. Dans son Livre I, qui définit les principes et objectifs de l'Union européenne (UE), le TCE indique que l'objectif de l'Europe est d'être « un marché où la concurrence est libre et non faussée ». N'importe quel patron peut faire valoir que, par exemple, les 35 heures en France constituent une entorse à la concurrence libre et non faussée par rapport à ses concurrents soumis à d'autres législations, plus souples. Un tribunal ne pourrait que lui donner raison, et les 35 heures, dans ce cadre, devraient être abandonnées par une décision de justice s'appuyant sur le texte du TCE.

En fait, cette concurrence libre et non faussée est une norme à laquelle toutes les autres lois sont soumises. Il y a une logique de fabrication de la loi, qui n'est plus le résultat conflictuel et historique d'un affrontement social, comme n'importe quelle loi. Dans l'UE, la loi ne se fait pas comme ça. Les experts édictent des normes, dites supérieures, qui s'imposent aux normes inférieures. Or, dans la campagne référendaire, beaucoup de gens se sont demandés: « Quelle est ma norme supérieure à moi ? Quelles sont les valeurs fondamentales dans la conception que je me fais de la société et de son fonctionnement ? Quels objectifs doit avoir une société ? Est-ce que mon objectif est de vivre dans

une société dans laquelle la concurrence est libre et non faussée ? » La réponse tombe d'elle-même.

La campagne du NON a aussi mis en évidence une résistance sociale face à la politique gouvernementale...

Les 55% de NON au Traité constitutionnel ne viennent pas de rien et ils ne se sont pas construits seulement à l'occasion de la campagne référendaire. Le rejet, le dégoût, le désespoir de ne plus pouvoir discuter de comment on veut vivre ensemble constituent ainsi un point commun entre cette campagne et le 21 avril 2002, le jour du premier tour de l'élection présidentielle et de la défaite de la gauche plurielle. On peut repérer au moins trois moments qui ont contribué à construire ce NON massif.

Tout d'abord, 2000, l'année durant laquelle, pour la première fois, des salarié-e-s se

sont mis en grève contre un gouvernement de gauche, ce qui a provoqué la chute du premier gouvernement Jospin. C'était un premier choc, fort. Qui a ensuite été amplifié par les déclarations de Lionel Jospin répondant aux grévistes de LU en lutte pour le maintien de leurs postes de travail: « On ne peut pas tout faire, on n'y peut rien: les gouvernements n'ont pas les leviers de commande ».

Il s'agit d'une repolitisation. Des millions de personnes ont recommencé à s'occuper de ce qui les regarde et à affirmer leurs exigences au sujet du monde dans lequel elles veulent vivre, elles et leurs enfants.

Ensuite, il y a eu le 21 avril 2002, déjà évoqué. La défaite de Jospin au premier tour, ce n'est pas la montée de Le Pen qui la provoque, mais bien l'effondrement de Jospin. Dans ce sens, le 21 avril a été un vote anti-système massif, dû en partie à un processus de découragement et de dégoût à l'égard des politiques menées par la gauche et par la droite. La défaite de Jospin est clairement un rejet de la politique de la gauche plurielle.

Enfin, la grève de mai-juin 2003 contre la hausse de la durée de cotisations pour la retraite imposée par le gouvernement Raffarin. Elle a été un moment déterminant pour l'auto-organisation des salarié-e-s. Le mouvement de mai-juin 2003 a été défait. Mais, au cours de ces semaines de lutte, lors des innombrables réunions qui ont ponctué ce mouvement, on a commencé à mettre bout à

bout des éléments de compréhension de la question suivante: dans quel monde veut-on nous faire vivre ? Les comités qui se sont constitués ont été les prémices des comités locaux pour le NON au référendum. Un petit fil a commencé à se construire. Les liens se sont maintenus, et ils se sont multipliés à l'infini dans la bataille référendaire.

Comment donner un prolongement au NON de gauche ?

Est-ce que cette victoire du 29 mai 2005, ainsi que la campagne qui l'a précédée, a été un pas en avant significatif dans l'auto-émancipation des travailleurs ? Certainement, mais pas de manière définitive, ni décisive. D'ailleurs, la victoire du 29 mai n'a pas été accueillie par une fête. Au contraire, elle a été reçue avec une certaine gravité. Nous avons accumulé les expériences de victoires qui nous échappent, qui nous sont volées: en 1981 [élections de Mitterrand à la présidence], en 1997 [victoire de la gauche plurielle de Lionel Jospin] notamment. Cela fait maintenant plus de vingt ans que nous subissons des défaites, ou des victoires qui se transforment en défaites.

Il reste aujourd'hui une énorme interrogation. On peut concevoir qu'un autre monde est possible, qu'une autre Europe est possible. Mais comment les définir, comment les construire ? Si seulement 20% de ceux et celles qui ont voté NON le 29 mai avaient une idée de ce qu'il faut faire maintenant, Chirac aurait déjà dû partir et la situation serait totalement différente. Pour l'heure, nous n'en sommes pas là. Nous devons continuer de réfléchir à l'ensemble de ces questions. Nous devons poursuivre la mutualisation de nos réflexions et de nos analyses. Continuer de nourrir les éléments d'auto-émancipation qui sont apparus dans cette campagne, et les aider à trouver leurs prolongements nécessaires.



Les semaines qui ont précédé le vote du 29 mai ont été marquées par un débat et une mobilisation politiques d'une ampleur sans précédent en France depuis longtemps.

Un contrat... sans contrainte

DAVID GYGAX

La défaite du 29 mai est écrasante pour Chirac et la droite au pouvoir. La réponse a été dans la lignée de la politique suivie depuis 3 ans: un changement de gouvernement et la poursuite de la politique de contre-réformes. Renforcement des contrôles imposés aux chômeurs, privatisation de Gaz de France (GDF), diminution globale du nombre de fonctionnaires (pour la 4^e année consécutive): la droite poursuit ses attaques tous azimuts. Thierry Breton, ministre des finances, a donné le cap: « Le modèle social qui est le nôtre [...] nous le finançons à crédit. On a fait croire aux Français que l'on pouvait travailler moins et avoir un système plus protecteur, ce n'est pas vrai. » (*Le Monde*, 22 juin 2005) Mais c'est la flexibilisation du travail qui est au cœur de cette nouvelle offensive. Le gouvernement a choisi de gouverner par ordonnance, court-circuitant ainsi un parlement où il dispose pourtant de la majorité absolue. Une illustration de la crise politique en France et du type de réponse que la droite entend lui apporter.

La flexibilité du travail en ligne de mire

La mesure la plus importante annoncée par le gouvernement Villepin est l'introduction d'un nouveau contrat de travail, baptisé CNE (contrat nouvelles embauches). Il ne concernera que les entreprises de moins de 20 salariés. Cela concerne près de 3 salarié-e-s sur 10. D'abord présenté comme un contrat de travail à durée indéterminée avec une période d'essai de deux ans, ce CNE évolue au fil

des jours et des réactions négatives. Il doit cependant entrer en vigueur le 1^{er} septembre et il contiendra une disposition centrale: l'instauration d'une « procédure simplifiée pour la rupture du contrat de travail » durant une période de deux ans. En clair, il s'agit de créer un nouveau type de contrat de travail, présenté comme intermédiaire entre le CDD (contrat de durée déterminée) et le CDI (contrat à durée indéterminée). Le but est de rendre possible la rupture très rapide du contrat durant ces deux ans « sans motif personnel ou économique ». C'est pratique courante en Suisse, mais pas en France pour les CDI. Ce nouveau contrat offre donc aux employeurs une flexibilité maximale. « Sa rupture [du CNE] ne coûtera rien à l'employeur. Ce contrat lui est tellement favorable qu'il n'est soumis quasiment à aucune contrainte et qu'il peut exercer tous les chantages sur le salarié », constate Dominique Lyon-Caen, un des grands spécialistes français du droit du travail (*Le Monde*, 26 juin 2005).

C'est à la rentrée qu'il sera possible de prendre la mesure des réactions des salarié-e-s. Un rapport du ministère du travail (*Le Monde*, 23 juin 2005) fait état de l'essor des conflits collectifs de travail déclenchés spontanément (hors syndicats), qui représentent 22% des conflits enregistrés. La part des conflits concernant des entreprises de plus de 500 salariés a aussi augmenté, de 12% en 2003 à 17% en 2004. La confluence possible entre cette combativité et la repolitisation qui s'est cristallisée à l'occasion du vote du 29 mai sera un enjeu majeur des mois à venir.

Allemagne : pour la première fois, une alternative à gauche ?

Des élections anticipées sont prévues pour la mi-septembre. La droite est largement donnée gagnante. Une alternative électorale à gauche du SPD cherche à s'affirmer. Avec quelles perspectives ?

PETER STRECKEISEN

Le 22 mai, au soir des élections dans le Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, le chancelier Gerhard Schröder a annoncé la tenue d'élections anticipées au niveau fédéral. Elles auront probablement lieu le 18 septembre. Les élections du 22 mai dans la « plus grande région industrielle d'Europe » ont en effet débouché sur une sévère défaite pour le Parti social-démocrate (SPD) du chancelier. Il a dû céder la direction de ce Land, un fief du SPD depuis 39 ans, à une coalition conservatrice (CDU) et libérale. C'est aussi le dernier gouvernement régional rouge-vert en place qui a ainsi été battu.

Fuite en avant

Face à cette débâcle, le chancelier a choisi la fuite en avant. En 2002 déjà, à l'approche des précédentes élections, tous les sondages donnaient le SPD perdant. Schröder avait cependant réussi à refaire son handicap. En exploitant les inondations catastrophiques dans les Länder de l'Est durant l'été 2002, ainsi qu'en critiquant les préparatifs de guerre des États-Unis contre l'Irak. Lors de ces élections, le SPD avait finalement obtenu le même pourcentage de voix que la CDU/CSU. Mais le meilleur score des Verts par rapport aux libéraux (FDP) a permis à la coalition rouge-verte, arrivée au pouvoir en 1998 après 16 ans de gouvernement conservateur, de se maintenir au pouvoir.

Ce deuxième gouvernement rouge-vert a placé au cœur de sa politique l'Agenda 2010. Celui-ci constitue l'attaque la plus complète lancée depuis la Seconde Guerre mondiale contre les droits économiques et sociaux des salariés (cf. *La brèche* N°7 et 12). La loi Hartz IV a provoqué un vaste mouvement d'opposition. Elle diminue brutalement les prestations de l'assurance chômage et contraint les personnes sans emploi à accepter des jobs à 1 euro, ou à devenir de faux indépendants (Ich-AG/SA à une personne). Le 3 avril 2004, 500'000 personnes ont manifesté dans les grandes villes d'Allemagne contre la politique

du gouvernement Schröder. Durant l'été et l'automne 2004, des dizaines de milliers de personnes ont pris part aux manifestations de lundi.

Les manœuvres électorales ne doivent pas faire oublier le contexte social : ainsi, le contrat collectif de travail signé dans la construction prévoit une augmentation du temps de travail de 39 à 40 heures, sans compensation salariale.

Le SPD s'est ainsi retrouvé dans une crise profonde : il ne perd pas seulement massivement des électeurs, mais également des membres. Depuis les élections fédérales de 2002, neuf des onze élections ayant eu lieu dans des Länder se sont conclues pour lui par des défaites (cf. tableau).

Bref : la politique du gouvernement rouge-vert est très impopulaire et une réélection

de Schröder et de Joscha Fischer (ministre des affaires étrangères, leader des Verts) paraît hautement improbable. Pour tenter d'enrayer leur chute, les dirigeants du SPD, en particulier le président du parti Franz Müntefering, peignent le diable sur la muraille en cas de changement de gouvernement. Soudain, ils se prononcent pour une imposition renforcée des riches ainsi que pour des augmentations de salaires. Ils cherchent à instrumentaliser la critique du capitalisme à leurs fins.

Cette propagande est cependant dépourvue de toute crédibilité. Durant 7 années, le gouvernement rouge-vert de Schröder s'est systématiquement mis au service de la « compétitivité » de l'économie allemande. Il a été inflexible face aux protestations sociales provoquées par sa politique. Schröder a rendu un grand service à la bourgeoisie en faisant progresser de manière décisive la transformation du SPD sur le modèle du *New Labour* de

Tony Blair. De plus, l'intégration des directions syndicales à la mise en œuvre des contre-réformes néoconservatrices a permis d'aller beaucoup plus loin que ne l'avait fait le chancelier Kohl en matière de démontage social ou de privatisations. Aujourd'hui, la base de Schröder s'effrite et les chefs d'entreprise misent majoritairement sur un gouvernement conservateur dirigé par Angela Merkel (CDU) pour poursuivre de manière encore plus agressive la politique suivie jusqu'à maintenant.

Contrairement à ce qui s'était passé en 1998, lors de l'arrivée au pouvoir des rouges-verts, la majorité de la population ne se fait aucune illusion sur le fait qu'un changement de gouvernement améliorerait sa situation. Selon l'Institut de sondage Allensbacher, 75 % des Allemands s'attendent à un changement de gouvernement cet automne, mais seuls 34 % y voient un signal d'espoir (NZZ, 17 juin 2005).

Une alternative électorale ?

Dans ce contexte, une question est posée : est-il possible de faire entendre sur la scène politique le mécontentement social très largement répandu au sein de la population ainsi qu'une aspiration à une autre politique ?

En réaction à la politique brutale du gouvernement Schröder, un nouveau parti est effectivement apparu à la gauche du SPD : l'Alternative électorale pour le travail et la justice sociale (WASG, son acronyme allemand). La WASG a participé pour la première fois à des élections en Rhénanie-du-Nord-Westphalie en mai dernier. Elle a réuni 2,2 % des suffrages (181'000 voix). Immédiatement après ces élections, Oskar Lafontaine, longtemps grand rival de Schröder au sein du SPD, a annoncé sa démission du SPD et sa disponibilité pour être candidat de la WASG lors des élections fédérales de septembre. A condition qu'une liste commune soit mise sur pied avec le PDS (cf. encadré).

Depuis lors, les directions des deux formations politiques négocient les conditions d'un tel accord. Le dernier mot appartiendra aux congrès de la WASG (3 juillet) et du PDS (17 juillet). Une votation de l'ensemble des membres de la WASG suivra.

Il est probable qu'une telle liste commune verra le jour. Juridiquement, il s'agira d'une liste ouverte du PDS. Les alliances entre listes électorales sont interdites en Allemagne. Le PDS changera de nom pour s'appeler « Le parti de gauche/Die Linkspartei ». La liste pourrait se présenter avec des dénominations changeant selon les Länder, afin de tenir compte des sensibilités politiques. Les deux moteurs de la campagne électorale seraient Oskar Lafontaine et Gregor Gysi, deux figures politiques très connues en Allemagne et bénéficiant d'un très fort impact médiatique. A moyen terme, des négociations seraient menées pour la fusion des deux partis. ➔



Schröder et Franz Müntefering (chef du SPD). Ils veulent faire oublier l'Agenda 2010 et la loi Hartz IV en traitant les capitalistes de « sauterelles ».

WASG, Lafontaine, Gysi

L'Alternative électorale pour le travail et la justice sociale (WASG) s'est formée en 2004 dans le sillage des protestations contre les réformes du marché du travail (lois Hartz). Elle a tenu son premier congrès du 6 au 8 mai à Dortmund. Elle compte actuellement 6 500 membres. Son implantation la plus forte est en Rhénanie-du-Nord-Westphalie, en Bavière et dans le Bade-Wurtemberg. Son programme plaide pour une politique social-démocrate et keynésienne, présentée comme ayant été trahie par le SPD. La WASG réunit dans ses rangs des sociaux-démocrates déçus, mais également de nombreux militants de groupes d'extrême gauche ou d'attac. Des fonctionnaires syndicaux, avant tout d'IG Metall, ont un grand poids au sein de la direction nationale de la WASG.

Oskar Lafontaine, né en 1943 et physicien de formation, a été ministre-président du Land de Sarre de 1985 à 1998. Il a été membre de la direction nationale du SPD de 1979 à 1999. En 1988, il a dirigé le groupe de travail préparant le programme du SPD pour les élections de 1990. Après la victoire électorale du SPD de 1998, il a été ministre des finances de Gerhard Schröder. Après sa rupture abrupte d'avec le gouvernement, en mars 1999, et la publication de son livre « Le cœur bat à gauche », il est devenu la figure des sociaux-démocrates traditionnels, critiquant la transformation du SPD en parti social-libéral. Le 18 juin 2005, la WASG l'a désigné comme sa tête de liste pour les élections fédérales dans le Land de Rhénanie-du-

Nord-Westphalie. Peu avant, il avait fait la une de la presse allemande suite à un discours prononcé à Chemnitz. Il avait notamment déclaré que l'Etat doit faire en sorte que les « *Fremdarbeiter* » ne prennent pas les places de travail des Allemands. L'hebdomadaire *Der Spiegel* (25/2005) a qualifié cette terminologie de « nazi-deutsch ». Lafontaine s'est aussi prononcé pour la construction en Afrique de camps pour les réfugiés voulant venir en Europe.

Gregor Gysi, né en 1948, fils d'un ministre de la culture de l'Allemagne de l'Est, juriste, a été durant les années du « tournant » (1989-1993) président de l'ancien parti unique (SED), puis de son héritier, le PDS. Il a ensuite dirigé la fraction parlementaire du PDS au Bundestag jusqu'en 2000, année où il a remis tous ses mandats politiques. En 2001, il est devenu ministre de l'économie du gouvernement rouge-vert de Berlin. Quelques mois plus tard, il a cependant dû démissionner suite une affaire d'abus de biens sociaux. Dans l'ancienne DDR, Gysi était un avocat renommé, qui avait notamment défendu des personnalités critiquant le système, comme Rudolph Bahro. En 1988, il avait été élu président du collège berlinois des avocats. En 1998, la commission des immunités du Parlement allemand a rendu un jugement constatant que Gysi avait travaillé durant des années pour le ministère de la sécurité d'Etat de l'Allemagne de l'Est, la Stasi. Le PDS et les libéraux ont voté contre ce jugement.

LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS RÉGIONALES DEPUIS LES ÉLECTIONS FÉDÉRALES DE 2002

		SPD	CDU/CSU	Verts	FDP	PDS	Autres
Basse Saxe	2.2.03	33.4	48.3	7.6	8.1	0.5	2.1
Hesse	2.2.03	29.1	48.8	10.1	7.9	-	4.1
Brême	25.5.03	42.3	29.8	12.8	4.2	1.7	9.2
Bavière	21.9.03	19.6	60.7	7.7	2.6	-	9.4
Hambourg	29.2.04	30.5	47.2	12.3	2.8	-	7.2
Thuringe	13.6.04	14.5	43.0	4.5	3.6	26.1	8.3
Sarre	5.9.04	30.8	47.5	5.6	5.2	2.3	8.6
Brandebourg	19.9.04	31.9	19.4	3.6	3.3	28.0	13.9
Saxe-Anhalt	19.9.04	9.8	41.1	5.1	5.9	23.6	14.5
Schleswig-Holstein	22.2.05	38.7	40.2	6.2	6.6	0.8	7.5
Rhénanie-du-Nord-Westphalie	22.5.05	37.1	44.8	6.2	6.2	0.9	4.8
Elections du Bundestag	22.9.02	38.5	38.5	8.6	7.4	4.0	3.0

Quel projet de gauche ?

Cette évolution représente un énorme défi pour la gauche en Allemagne. La constitution d'une opposition se situant à gauche du SPD, enracinée dans toute l'Allemagne et disposant d'une fraction parlementaire au Bundestag (le parlement allemand), représenterait certainement un pas important. Les instituts de sondage créditent cette alliance de 10% des intentions de vote. Chacun de leur côté, la WASG et le PDS risquent de ne pas franchir la barre de 5% nécessaires pour être représentés au Parlement. Le fait qu'un tel parti pourrait contester le « monopole politique » du SPD sur les questions sociales serait aussi un important changement. La question reste ouverte de savoir comment les directions syndicales réagiraient : jusqu'à maintenant, elles ont toujours apporté un soutien sans faille au SPD lors de moments décisifs.

Des doutes s'expriment néanmoins, en particulier au

sein de la WASG. Ils ne peuvent pas être écartés d'un simple revers de la main. Premièrement, les deux formations politiques sont très différentes. Le PDS est l'héritier du SED, le parti-Etat à la tête de l'Allemagne de l'Est jusqu'à la chute du mur de Berlin, en 1989. Il compte environ 60'000 membres, dont deux tiers de retraités. Quinze ans après la réunification, il a été totalement incapable de prendre pied dans les Länder de l'ancienne Allemagne de l'Ouest. La tentative de construire une gauche du PDS, représentant autre chose que la nostalgie d'un passé révolu, a échoué. A Berlin et dans le Land de Mecklenbourg-Poméranie occidentale, le PDS participe au gouvernement, en coalition avec le SPD. Il participe dans ces deux cas à la mise en œuvre de la politique de privatisation et de démantèlement social du chancelier. La revendication d'une sortie du PDS de ces gouvernements

s'est exprimée dans les rangs de la WASG. Elle a été catégoriquement refusée par la direction du PDS. Le PDS souhaite néanmoins cette alliance avec la WASG, car elle constitue peut-être sa dernière chance de se débarrasser de l'image de « parti de l'est ».

Un autre danger résulte de la dynamique propre de la politique institutionnelle, qui peut être fatale à un projet politique émancipateur. Les directions des deux partis ont avant tout en tête des considérations tactiques électorales. Ce qui n'empêche pas les membres de base d'être actifs socialement. La manière dont est négociée cette alliance électorale, à marche forcée et dans le secret, provoque des remous, avant tout au sein de la WASG. De plus, Lafontaine et Gysi ne sont pas des inconnus. Ce sont des politiciens professionnels qui ont fait par le passé la démonstration de leur opportunisme. Ils sont plus préoccupés de leur image dans les médias que des



Schröder, Fischer et Lafontaine, en 1998, lorsqu'ils trinquaient à leur gouvernement commun. Aujourd'hui, Oskar Lafontaine prétend incarner, avec G. Gysi (PDS), une alternative à Schröder.

membres de base et des règles de fonctionnement démocratique d'un parti. Malgré son hostilité affichée vis-à-vis de Schröder, Lafontaine a joué un rôle central dans la « modernisation » du SPD. On peut dire la même chose de Gysi pour la transformation du SED/PDS de parti de gouvernement

« socialiste réellement existant » en parti de gouvernement social-libéral.

Offensive ininterrompue

A l'ombre de ces manœuvres électorales, des développements sociaux significatifs ne reçoivent pas l'attention qu'ils mériteraient. Ainsi, le 21 juin 2005, le syndicat IG Bau (construction) a signé un contrat collectif de travail pour la construction (gros œuvre) prévoyant une augmentation du temps de travail de 39 à 40 heures, sans compensation salariale (*Junge Welt*, 22 juin 2005). Le quotidien *Handelsblatt*, proche des milieux d'affaires, constate : « Les accords conventionnels [...] donnent une image étonnante de l'état de la République fédérale. Les contraintes empêchent les syndicalistes et les sociaux-démocrates de fuir vers des rêves de redistributions, quelles que soient par ailleurs leurs proclamations de combat. En même temps, l'idée est largement répandue que la vraie révolution est encore devant nous : que ce soit en matière de contrats collectifs, de droit du travail ou d'assurances sociales. [...] A quoi sert un contrat collectif de travail qui prévoit à large échelle des baisses de salaires ? Il enterre le soutien aux syndicats parmi les salariés. » (*Handelsblatt online*, 23 juin 2005). Ce contexte et le type de rapport de forces – fort défavorable aux salarié-e-s – qui est en train de se nouer dans ces confrontations façonneront au moins autant que les stratégies électorales la portée politique et sociale des prochaines élections.

Une forteresse minée

La droite allemande, qui a de bonnes chances de revenir au pouvoir en septembre, a placé la flexibilité du travail au cœur de son programme. Le gouvernement Schröder a usé et abusé de l'argument que cette flexibilité serait la condition pour faire reculer le chômage. La barre des 5 millions de sans-emploi a été franchie, le SPD s'est largement discrédité, mais la droite et le patronat veulent poursuivre sur cet élan pour pousser l'avantage. Pour mesurer l'impact que les mesures de flexibilisation peuvent avoir, il faut rompre avec une certaine inertie des représentations. On associe souvent l'Allemagne à l'existence de syndicats puissants, défendant un système de contrats collectifs de travail nationaux et robustes. Les

batailles exemplaires pour les 35 heures des années 80 ont forgé cette image. La réalité est fort différente. Selon une étude de l'institut de recherche des syndicats allemands (VSI), en 2003 23% des entreprises avec plus de 20 salarié-e-s et un conseil d'entreprise sont au bénéfice de clauses permettant des dérogations aux dispositions du contrat collectif de leur branche, en défaveur des salarié-e-s. 56% des plus grandes entreprises profitent de ces clauses d'exception. Près d'un salarié sur deux (49%) est ainsi concerné. Les exceptions concernant le temps de travail sont les plus nombreuses. Mais les dérogations en matière salariale sont en forte croissance. (*Transfer*, printemps 2005, pp. 26-44).

Les insidieux progrès du national-libéralisme

Claude Calame, directeur d'études EHESS à Paris, analyse les traits communs de l'action politique de trois B – Bush, Berlusconi et Blocher – et y repère une combinaison d'objectifs ne relevant pas du néolibéralisme, mais bien d'un national-libéralisme.

CLAUDE CALAME

Bush, Berlusconi, Blocher : qu'ont en commun ces trois hommes politiques sinon l'initiale de leurs noms propres respectifs ? En bonne méthode des sciences humaines, l'analyse comparative devrait être différentielle. Dans le cas particulier, au-delà du partage des initiales, ce sont plutôt les points communs qui frappent tout en inquiétant.

Les discours sur une liberté seule susceptible de provoquer une croissance, censée dépendre elle-même des allègements fiscaux et de l'absence de toute entrave sociale ou écologique à la valorisation du capital, sont assortis d'une étrange composante nationaliste.

Président pléni-potentiaire réélu, Président du Conseil et donc Premier Ministre, ou Ministre de la justice dans un

collège gouvernemental fédéral, tous trois ont construit leur carrière politique grâce à une confortable fortune privée, dont ils représentent les valeurs ; que cette fortune soit fondée sur l'investissement dans les sociétés pétrolières du Texas, sur un conglomérat industriel et financier contrôlant de nombreux médias, ou sur les revenus d'une grande entreprise chimique familiale vivant de l'exportation. Tous trois se présentent comme les défenseurs inconditionnels de la liberté, mais tous trois s'appuient sur le régime de la démocratie libérale pour modifier les lois qui ne correspondent pas à leurs ambitions politiques et privées. Au mépris des grandes conventions internationales en général signées dans l'immédiat après-guerre, ils n'hésitent pas à faire introduire dans la loi des dispositions qui se présentent comme un droit d'exception, qu'il s'agisse des prisonniers de la guerre en Afghanistan, des pratiques de la corruption mafieuse ou des demandeurs d'asile.

Abus de démocratie

Ces nombreux abus de démocratie par les moyens mêmes de la démocratie visent deux buts, dont l'antagonisme n'est qu'apparent.

Dans un premier temps, on s'efforce de soumettre l'appa-

reil politique et législatif de l'Etat aux seules finalités de l'économie marchande. C'est dans ce cadre que sont conduites depuis de nombreuses années, en particulier dans les trois pays concernés, des campagnes de plus en plus larges et agressives contre les institutions étatiques, les services publics et leurs fidèles animateurs, les fonctionnaires. « Moins d'Etat » – concentré en un slogan publicitaire et testé dès la fin des années 80, le mécanisme est désormais éprouvé : exonérations fiscales profitant aux couches sociales les plus aisées sous le prétexte d'une fiscalité dont la lourdeur entraverait l'initiative privée et l'essor économique ; accroissement correspondant et inéluctable du déficit budgétaire et de la dette publique ; mesures d'économie par la contraction des services à la population qui ne seraient pas « rentables » et par la suppression des prestations correspondantes. On connaît désormais trop bien les secteurs les plus touchés : santé publique, formation laïque à tous ses échelons, aide sociale sous ses différentes formes. Seules sécurité intérieure et armée échappent en général aux coupes budgétaires. La liberté que l'on défend au mépris du droit international de la guerre, du droit constitutionnel ou du droit d'asile s'avère se réduire à celle des marchés

économiques et financiers.

Par ailleurs, les discours sur une liberté seule susceptible de provoquer une croissance, censée dépendre elle-même des allègements fiscaux et de l'absence de toute entrave sociale ou écologique à la valorisation du capital, sont assortis d'une étrange composante nationaliste. Au poujadisme démagogique de la famille nucléaire bourgeoise restituée, au partage des rôles sociaux de sexe dans la (re) production de citoyens de souche s'ajoute un nationalisme visant à reconstruire sur le plan idéologique ce que le libéralisme économique détruit sur le plan social et politique. Au sentiment largement partagé de l'insécurité entraînée par la transversalité des échanges mondialisés, à la perte de repères découlant des appels à la flexibilité dans l'emploi, aux conséquences économiques et morales du dumping salarial entraîné par la libre circulation des personnes on tente de substituer une identité nationale ; une identité nationaliste aussi rigide qu'elle est factice, mais une identité qui permet de justifier le renforcement de l'appareil sécuritaire et les contrôles répressifs nécessaires au développement de l'économie libéralisée. Néo-libéralisme ? Non point, mais un « national-libéralisme » qui fait que les « réformes » que l'on requiert

de l'Etat s'inscrivent de fait dans la grande « révolution néoconservatrice », selon l'oxymore dans lequel *Le Monde* lui-même a inscrit la réélection de Bush ; ceci en accord avec les grands principes du capitalisme libéral du XIX^e siècle. Ceux-ci bénéficient désormais du populisme que rendent possible des médias ayant repris aux agences de publicité des méthodes de propagande d'une efficacité remarquable.

Un nouveau colonialisme

Inutile d'ajouter qu'à ce jeu de la démagogie nationaliste le pouvoir financier se combine avec le contrôle des médias pour surmonter les paradoxes autant d'un libéralisme viscéralement réactionnaire que d'une mondialisation des flux financiers et des échanges commerciaux que l'on oriente pour n'en retenir que les avantages (économiques). Des institutions telles que la Banque mondiale (BM), le Fonds monétaire international (FMI), les rencontres du G8 et surtout l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sont là pour mieux asservir aux intérêts du capital concentré dans les pays du centre le travail des pays pauvres, fournisseurs de ressources naturelles laissées au jeu du marché, de main-d'œuvre employée dans des

conditions infra-humaines et de produits à bas prix destinés à une consommation accélérée. Quand les mesures d'ajustement structurel ne suffisent plus à ouvrir et contraindre les pays les plus défavorisés à l'investissement libéralisé et privé par la liquidation des entreprises d'Etat et des services publics, on n'hésite pas à recourir désormais à la forme la plus brutale et, à nouveau, la plus traditionnelle d'un colonialisme digne du XIX^e siècle. Au nationalisme policier le plus étroit à l'intérieur répond à l'extérieur l'intervention armée assortie de l'occupation militaire – promue par le premier B, appuyée par le second, cautionnée par le troisième. Ce nouveau paradoxe est désormais illustré en Irak par une démocratie libérale sous occupation militaire...

ABONNEZ-VOUS !

Les lectrices et lecteurs de *La brèche* dont l'abonnement est arrivé à échéance ont reçu un courrier les invitant à le renouveler (Fr. 20.- pour un an/12 N° ; soutien dès Fr. 50.- ; CCP 17-247 469-2). Merci de le faire sans tarder. Et merci aux personnes qui reçoivent un envoi promotionnel de conclure un abonnement. *La brèche* a besoin de cet appui.

Violences urbaines, violence sociale

Genèse des nouvelles classes dangereuses. De Stéphane Beaud et Michel Pialoux, Fayard, 2003, 425 pp.

GEORGE WAARDENBURG
Stéphane Beaud et Michel Pialoux poursuivent dans leur dernier livre l'analyse sociologique de la « classe ouvrière » d'aujourd'hui, entamée avec *Retour sur la condition ouvrière* (1999, 2005), qui les a fait connaître du grand public en France.

Depuis le début des années 1980, les deux sociologues étudient « sur le terrain » les bouleversements sociaux que vivent les classes populaires dans le pays de l'empire Peugeot, à Sochaux-Montbéliard. Ils sont avant tout soucieux de prendre au sérieux leurs interlocuteurs dans la diversité de leurs perceptions et appréciations. Riches d'un suivi continu du « terrain », ils développent leurs analyses sur l'impact de deux décennies de chômage de masse et de restructurations industrielles permanentes.

Ce sont les jeunes qui sont au premier plan de leur dernier livre. Habitant les cités et souvent d'origine immigrée, leurs vécus et points de vue sont restitués à travers de nombreux extraits d'entretien sur leur parcours scolaire et professionnel, ainsi que leur vie quotidienne (famille, logement, loisirs, etc.).

L'impact du chômage de masse, y compris sur l'efficacité de l'éducation scolaire, ne peut pas être surestimé : « Les enseignants des écoles primaires et des collèges [...] ont souvent mentionné devant nous ce qui leur était apparu comme caractéristique de la rupture des années 1990 : la fin de l'effort scolaire pour une partie croissante de leurs élèves qui leur répondaient amèrement : « A quoi bon ? » ou « Pour finir chômeurs ? ». » (p.22)

Cette classe populaire de la nouvelle génération, dépeinte

comme violente et sans normes, « nouvelle classe dangereuse », est la cible d'« une violence sociale inhérente à une situation de chômage de masse et de précarité structurelle. Eminemment corrosive et destructrice pour ceux qui en sont les victimes, cette violence subie est, fondamentalement, au principe des soulèvements autodestructeurs des jeunes des cités. » (p.380) D'ailleurs, les formes de violence les plus spectaculaires, médiatisées, ne sont que la pointe de l'iceberg de la violence exprimée par ces jeunes. L'essentiel de cette violence, ils l'infligent à eux-mêmes. « Il faut avoir à l'esprit que les « casseurs » de l'émeute [...] (les douze-vingt ans) ont grandi aux côtés de leurs frères aînés, les ont vus devenir les victimes structurelles de la crise, en sortir « abîmés » physiquement et psychologiquement ; certains ont même plongé dans la déprime, désastre s'étalant alors aux yeux de tous dans la famille et dans le quartier. » (p.21)

Mais en même temps, la construction d'une vie sociale intense et souvent riche est mise en évidence. C'est pourquoi « l'expression, souvent usitée, de jeunes « sans repères » est trompeuse car elle tend à ignorer les repères que ces mêmes jeunes ont dû s'inventer, en rupture avec le passé et en liaison étroite avec ce qu'ils ont vu, connu, appris de la vie dans le quartier, des expériences de leurs pères au travail. » (p.17)

Beaud et Pialoux situent cette génération dans la période historique présente, caractérisée par une « véritable guerre sociale entreprise au cours de ces vingt dernières années pour réduire le mouvement ouvrier [et qui] a large-

ment porté ses fruits. La bataille menée dans beaucoup d'entreprises pour atteindre, « diminuer », puis licencier les délégués – ces empêchisseurs d'exploiter tranquillement – a réussi au-delà des espérances patronales. » (p.386) En face, la solidarité des travailleurs est en chute libre dans le secteur privé français. Alors que l'essentiel des jeunes, quand ils trouvent du travail, restent condamnés à des emplois d'intérimaire, « l'impuissance syndicale est d'autant plus mal supportée [par eux] qu'elle ne fait qu'exprimer l'absence de solidarité des embauchés vis-à-vis des intérimaires. » Une absence de solidarité qui est nourrie et qui renforce les divergences d'intérêts immédiats, par exemple entre des jeunes intérimaires décidés à se faire attribuer un poste fixe en devançant les attentes des



supérieurs, et des « fixes » plus vieux qui n'ont plus la force physique pour suivre la cadence infernale assumée par les intérimaires. Alors que Beaud et Pialoux expliquent que « ce qui [les] a frappés, au cours de cette enquête, à l'occasion de tel ou tel entretien avec des enfants d'immigrés, c'est que nous avons rencontré bien des garçons (plus que des filles) qui, nous semble-t-il, seraient devenus, en un autre temps, dans un autre contexte social et politique, de bons, voire d'excellents militants ouvriers. » (p.300)

« Le passage afghan » de Ted Rall

ROGER RAEMY
L'éditeur *La boîte à bulles* propose deux entrées en tête bêche. Le côté de la couverture illustré par un dessin ouvre sur la partie bande dessinée. Inspiré par l'œuvre de son compatriote Joe Sacco, **Ted Rall** raconte son histoire de journaliste lors de la guerre en Afghanistan en automne 2001. Il nous offre ici, autant un récit de son quotidien marqué par les horreurs d'une guerre qu'une véritable immersion critique dans le milieu des « grands reporters ».

Les péripéties du voyage, les conditions de travail des journalistes et le récit d'une nuit de bombardements constituent les trois chapitres de cette histoire narrée et dessinée avec une grande lucidité. Le dessin brut et en noir/blanc permet à Rall d'éviter le sensationnalisme, tout en rendant compte des abominations commises lors des guerres. Il lui permet aussi de construire des personnages qu'il n'est pas nécessaire d'identifier pour que l'on compatisse à leur souffrance. Malgré toutes leurs qualités, ces cinquante pages paraissent anecdotiques dès que l'on a empoigné le livre par l'autre entrée.

Le côté illustré par la photo d'un enfant soldat ouvre sur la partie consacrée aux

articles que Rall envoyait à *Village Voice*. Ces articles sont ponctués de photos et de dessins. Ils ont été écrits entre septembre et décembre 2001. L'introduction et l'épilogue de cette partie écrite sont de mai 2003.

Afghanistan : une guerre perdue ?

Comment les Etats-Unis ont-ils perdu la guerre en Afghanistan ? Cette question de Rall – titre de son papier de décembre 2001 – part d'un pré-supposé qui est loin de faire l'unanimité. Le gouvernement des Etats-Unis aurait perdu la guerre en Afghanistan.

Pour Rall, « il y a deux façons de considérer [comme un] succès cette première étape de la Guerre contre le terrorisme ». La première est d'y voir un acte de vengeance contre les talibans pour avoir accueilli et soutenu Al-Qaïda [...] Peu importe alors qu'Al-Qaïda soit mieux implanté et plus influent au Pakistan qu'en Afghanistan et qu'il ne s'agisse que de l'une des centaines d'organisations terroristes [...] à s'être entraînées en Afghanistan. [...] Il y a aussi l'approche modérée, ménageant libre entreprise et progrès social, qui considère que cette zone de collision géopolitique entre l'Asie Centrale et l'Asie du Sud est intrinsèque-

ment maudite pour toute une série de raisons : une situation géographiquement stratégique, une absence de ressources naturelles et beaucoup trop de mines et d'armes mises en circulation depuis les années 80. Il faut un Plan Marshall pour la région nous disent les ONG. Construire des routes, des écoles, des Virgin Megastores... et qu'on soit damnés si tous ces Ouzbeks, ces Pachtounes et ces Tadjiks ne jettent pas leurs Kalachnikov pour endosser un uniforme de chez Burger King. Dans un même mouvement, les Américains verront s'éteindre leurs craintes de voir un 747 entrer par la fenêtre de leur bureau.

Les gens ayant gardé la tête froide, ceux qui ont lu Rudyard Kipling et Ahmed Rashid, savent que c'est Lonely Planet qui donne les conseils les plus avisés sur la meilleure période de l'année pour visiter l'Afghanistan : « N'y allez pas ! » Rien n'est plus certain que cela : on ne peut pas plus contrôler les Afghans qu'on ne peut leur venir en aide. » (pp.55-56)

Ceux qui ont gardé la tête froide, pour reprendre l'expression de Rall, savent encore que : « L'Alliance du Nord elle-même est un refuge de fondamentalistes. A de rares exceptions près, les femmes sont

tenues à l'abri des regards et du monde du travail. La Charia préconise toujours la lapidation comme châtiement et l'Amérique est toujours perçue comme un pourvoyeur de chèques en blanc aux crimes de guerre israéliens et à la corruption saoudienne. Malgré les belles déclarations [...]. Bush junior commence déjà à perdre tout intérêt pour ce maudit pays-tampon, comme son père l'avait fait en 1989 après le retrait soviétique. » (p.57)

Rien d'étonnant donc si Rall fait ensuite un parallèle avec l'échec de la politique impériale des Etats-Unis au Vietnam dans les années sep-

tante. « Les gars qui se faisaient appeler talibans hier sont passés à autre chose, autre chose qui se fait appeler Alliance du Nord et nous crions victoire. Nous savons que c'est faux, mais comme Nixon avec son histoire de « paix dans l'honneur », il faudra bien faire avec. » (p.58) Et, depuis, l'administration états-unienne fait avec Karzai et les chefs des diverses provinces du pays. L'unification politique et militaire du territoire afghan, nécessaire au bon déroulement du projet de pipeline traversant le pays du nord au sud, n'est pas réalisée à ce jour...

Démystifier les démystificateurs

Ecrire ce genre de critique aux Etats-Unis en 2001 (ou aujourd'hui) ne reste pas sans effets. Des personnages plus ou moins illustres ont vivement critiqué Rall pour ses prises de position. L'épilogue, écrit en 2003, est aussi une réponse de Rall à ses détracteurs. Elle est l'occasion de préciser quelques points de ses précédentes critiques et d'y ajouter celle de l'attitude de l'administration Clinton vis-à-vis de l'Afghanistan.

C'est dans cette partie qu'il tourne le projecteur de sa critique vers les médias qui ont répercuté la propagande de l'administration états-unienne et vers le nouveau personnage

de cette ère médiatique : le démystificateur de droite. Pour Rall, il s'agit d'une « nouvelle espèce de police politique auto-proclamée « qui » traque sur les ondes et dans les journaux tous ceux qui osent s'opposer à George Bush, à sa doctrine de guerre préventive et à sa politique intérieure. » (p.73) Ce dernier lien permet à Rall de faire remarquer que « ce sont les amis de Bush qui se sont dépêchés de bâtir un arsenal juridique empêchant les rescapés de poursuivre le gouvernement ou les compagnies aériennes [suite aux attentats de septembre 2001]. Bush a abandonné les victimes au profit des milliardaires à la tête de ces compagnies. Répétons tous en chœur : les victimes afghanes et américaines ont été utilisées par cette administration cynique et corrompue pour remplir les poches de leurs sponsors privés. Et maintenant, nos soldats meurent, non pas pour rien, mais en exécutant des ordres qui ne font qu'empirer la situation. » (p.75) L'Afghanistan n'est que le premier couplet du funeste chant des démystificateurs de droite. Ces derniers sont encore nombreux à chanter les couplets irakiens de la « démocratisation du Moyen-Orient », en tachant d'en faire oublier le premier...



AGENDA

GENÈVE

26-29 juillet:

Face à l'OMC, amplifier la mobilisation internationale. Un « Conseil général des peuples » avec : • un camping militant et un festival de musique à la campagne Rigot (Av. de la Paix); • un observatoire permanent des négociations avec des actions devant l'OMC tous les jours; • trois jours conférences et débats sur le bilan de 10 ans d'OMC ainsi que sur les thèmes des négociations actuelles: agriculture, service et produits industriels (au Centre Ecuménique, 150, Rte de Ferney). Contact: suisse@attac.org; informations: www.omc-wto.org

SUISSE

15-18 septembre:

2^e Université d'attac: « Quelle Suisse dans quelle

Europe? Pour une alternative solidaire à la construction néo-libérale de l'Europe.»

Lieu: Les Rasses (VD, proche d'Yverdon et relié par les transports publics). Programme. Matins: débats-discussions sur 6 thèmes, introduits par des intervenant-e-s de divers pays d'Europe: marché du travail et migrations; commerce international; services publics; sécurité et insécurité sociale; politique fiscale; agriculture. Avec Susan George, Michel Husson, Marianne Hochuli, Peter Niggli... Après-midi: ateliers autogérés sur les campagnes d'attac. Soirées: musique, détente et le vendredi soir, à un grand débat contradictoire « Au-delà de l'Europe: la Suisse dans les rapports Nord-Sud ». Programme détaillé: www.suisse.attac.org/uni. Inscriptions: attac vaud, Case postale 5105, 1002 Lausanne, ou vaud@attac.org.

OMC: la fin des illusions

La tenue à Genève fin juillet d'un « Conseil général des peuples » sera une étape importante dans la mobilisation sociale contre les projets socialement destructeurs de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).



Pascal Lamy, un social-démocrate nouveau directeur général de l'OMC. On peut compter sur lui pour redonner un nouvel élan à la directive de son ancien collègue Balkestein, dans le cadre de la libéralisation des services.

ALESSANDRO PELIZZARI
L'actuel cycle de négociations commerciales multilatérales de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), dit « Cycle du développement », a subi un sérieux revers en novembre 2003 à Cancun, lors de la conférence ministérielle bisannuelle. Mais cet échec, dû en premier lieu aux intérêts contradictoires des puissances commerciales du Nord et du Sud (notamment Inde et Brésil), n'a pas empêché les négociations de reprendre. En vue de la prochaine conférence ministérielle de Hong Kong, en décembre 2005, l'OMC prépare des propositions correspondant exactement à ce qui avait été refusé à Cancun par les mouvements sociaux.

10 ans de bradage et de destructions

Une récente étude publiée par la Communauté suisse des œuvres d'entraide¹ souligne l'échec patent des soi-disant objectifs de développement de l'OMC.

Contrairement à ce que prétend le credo néolibéral du libre-échange, l'OMC n'a fait que renforcer le caractère profondément asymétrique des rapports commerciaux entre les pays du Nord et la plupart des pays du Sud. L'ouverture des marchés du Sud a été brutalement imposée; par contre les principales puissances commerciales ont pu protéger et subventionner leurs secteurs sensibles, tels que l'agriculture ou des industries clés. Cela a provoqué la destruction de la petite paysannerie au Sud et le bradage de secteurs entiers, notamment des services publics, mais également à une vague de désindustrialisation sans précédent. Le secteur manufacturier n'a pas été épargné par la concurrence des produits subventionnés venant du Nord, dont l'importation a entraîné la rupture des chaînes de production et détruit les entreprises domestiques, provoquant l'augmentation de la pauvreté et du chômage.

En somme, l'OMC s'est avérée être un instrument qui permet de renforcer la domination impérialiste en cantonnant les pays du Sud à leur rôle de fournisseurs de matières premières et de marchés (notamment dans les zones urbaines) pour écouler les produits excédentaires du Nord.

Or, avec le fameux « Accord de Juillet » adopté par le Conseil Général de l'OMC à Genève à la fin de l'été 2004, les négociations ont pu reprendre à un rythme soutenu, malgré l'échec de Cancun. Ces négociations ont dissipé les dernières illusions pouvant exister quant à une possible réforme de l'OMC en un vecteur d'une mondialisation plus bénigne. Elles offrent en effet un brillant exemple des rapports de force au sein de cette institution. Sans surprise, on parle peu aujourd'hui à l'OMC de « clauses sociales », de « clauses environnementales », de mesures pour consacrer la prééminence des exigences découlant des problèmes de santé publique sur le droit des brevets, ou de la réforme des accès aux marchés agricoles. Pratiquement toutes les revendications clés des mouvements sociaux ont été écartées au bénéfice des intérêts des multinationales qui dictent aujourd'hui l'agenda de l'OMC dans les trois dossiers centraux en débat.

La fin des illusions

Premièrement, les négociations concernant l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) se font de plus en plus ardues. Les dangers liés à cet accord sont connus. Il sert en premier lieu les intérêts des entreprises multinationales des pays industrialisés, qui comptent tirer profit de la libéralisation du secteur des services, et notamment des services publics. Les pressions augmentent surtout en direction des pays en voie de développement pour qu'ils ouvrent davantage leurs services aux investisseurs privés du Nord. Pour l'heure, seule une cinquantaine de pays ont osé faire des « offres » pour l'ouverture de leurs marchés, au grand dam des multinationales telles que Vivendi ou Suez qui lorgnent sur le secteur de l'eau à l'échelle mondiale, mais aussi de l'industrie bancaire suisse, qui exige avec beaucoup d'agressivité la libéralisation des marchés financiers du Sud.

Deuxièmement, dans le domaine de l'agriculture, les pays en voie de développement demandent depuis des années que cesse la pratique de dumping à l'exportation de la part des pays industrialisés, qui inondent les marchés du Sud avec leurs produits bon marché, détruisant ainsi la base de vie de millions de petits producteurs agricoles. L'Accord de Juillet 2004 prévoit, à l'aide d'un complexe système de catégo-

risations de différentes formes de subventions, le maintien voire l'extension des subventions à l'exportation de l'UE et des Etats-Unis, ceci au détriment des subventions réservées à la petite paysannerie du Sud comme du Nord.

L'OMC n'a fait que renforcer le caractère profondément asymétrique des rapports commerciaux entre les pays du Nord et la plupart des pays du Sud.

Troisièmement, avec les négociations concernant l'accès au marché des produits non agricoles (« NAMA »), les multinationales des pays industrialisés visent à abolir toute législation entravant l'exportation de leurs produits industriels vers les pays du Sud. Les pourparlers actuels vont même jusqu'à exiger un effort supplémentaire des pays en voie de développement, faisant fi du principe du « traitement spécial et différencié » dont profitent théoriquement ces pays dans le cadre du « cycle de développement ». Ainsi, ils sont privés du seul instrument efficace ayant permis, historiquement, le développement industriel des économies du Nord: protéger les secteurs fragiles de l'industrie jugés vitaux avant de les ouvrir au marché mondial².

Comment une telle évolution a-t-elle été possible après l'échec de Cancun? Premièrement, pour relancer l'OMC, les Etats-Unis et l'Union européenne (UE) ont choisi de faire des principaux pays du Sud, l'Inde et le Brésil, la partie centrale des négociations. C'est ainsi que s'est formé début avril 2005 le groupe informel appelé « Groupe des Cinq Parties Concernées » (ou G5), composé des Etats-Unis, de l'UE, de l'Australie, du Brésil et de l'Inde. Ce n'est que très tardivement que beaucoup de pays en développement ont réalisé qu'ils avaient été déborderés.

Deuxièmement, les superpuissances commerciales se sont rendues compte que les Conférences ministérielles, mécanisme essentiel de prise de décisions de l'OMC, en étaient également le talon d'Achille. Les négociateurs tentent désormais de résoudre les questions les plus conflictuelles durant les Conseils généraux à Genève, évitant ainsi les feux des projecteurs et la pression populaire ayant contribué aux précédents blocages. Il est possible que la Conférence ministérielle de Hong Kong se transforme en une réunion vide d'en-

jeux et que les prises réelles de décisions soient transférées aux réunions qui se tiennent à huis clos à Genève.

Faire dérailler l'OMC

Les possibilités d'obtenir une conclusion du cycle de Doha favorable aux intérêts des pays en développement, des petits paysans, des salariés ou de l'environnement sont donc nulles. L'unique stratégie viable est d'empêcher un accord ministériel perpétuant les inégalités du système actuel. Concrètement, cela signifie empêcher l'émergence d'un consensus dans un domaine majeur de négociations, avant ou pendant la conférence de Hong Kong.

Dans ce but, il s'agit de combiner des campagnes de masse à l'échelle nationale à des mobilisations basées à Genève. Pour les premières, l'attac suisse a donné le ton avec l'élargissement de la campagne « hors-AGCS » à toutes les communes de Suisse, afin d'augmenter la pression sur les négociateurs suisses³.

Pour les actions basées à Genève, une large coalition de mouvements sociaux et d'ONGs vient de créer l'Alliance genevoise des peuples (en référence à la coalition qui organise les mobilisations à Hong Kong, la « Hong Kong Peoples' Alliance »). Cette alliance, dans laquelle l'attac suisse a pris la responsabilité de coordonner une grande partie des travaux de préparation, prévoit deux moments forts de mobilisation:

- un « Conseil général des peuples », pendant le Conseil général de juillet de l'OMC (cf. agenda p.11);
- une importante mobilisation internationale le 16 octobre, avant le Conseil général d'octobre.

Le « Conseil général des peuples » de juillet comprendra un observatoire, surveillant les négociations, un espace ouvert pour des débats et discussions publiques, un festival avec de la musique et des événements culturels et un espace de rencontres et de camping. Plusieurs centaines de militants du monde entier ont d'ores et déjà annoncé leur venue.

1. Cf. <http://www.swisscoalition.ch/francais/pagesnav/T.htm>.
2. Cf. l'excellente étude de War on Want à ce sujet: <http://www.waronwant.org/?lid=8247>.
3. A ce sujet www.suisse.attac.org.

GENÈVE, 27-29 JUILLET

Voir l'agenda p.11 pour des informations sur la tenue du Conseil général des peuples.

ABONNEMENT

Talon à renvoyer à **La Breche**, case postale, 1000 Lausanne 20, abonnement@labreche.ch.
Vous pouvez aussi faire directement votre versement au CPP 17-247 469-2, **La Breche**, 1000 Lausanne 20.

Je souscris à un abonnement (12 N°/an)

- normal (20.-) de soutien (50.- et plus)
 à l'étranger (50.- / 35 euros)

Nom:..... Prénom:.....

Rue et numéro:.....

NPA et localité:..... Pays:.....

Adresse mail (facultatif):.....

J'offre un abonnement à La Breche

- normal (20.-) de soutien (50.- et plus)
 à l'étranger (50.- / 35 euros)

Coordonnée du/de la bénéficiaire:

Nom:..... Prénom:.....

Rue et numéro:.....

NPA et localité:..... Pays:.....

Adresse mail (facultatif):.....

CONTACTS

Pour prendre contact avec le MPS:

MPS, CP 209, 1211 Genève 4, mgs-g@bluewin.ch • MPS-BFS, CP 961, 1700 Fribourg 1, mgs-fribourg@bluewin.ch • MPS, CP 120, 1000 Lausanne 20, mgs-ld@fastnet.ch • MPS, CP 2218, 1950 Sion 2, mgs-s@hotmail.com • MPS, CP 2320, 6501 Bellinzona, mgs-ti@bluewin.ch • MPS, Pf 2002, 4001 Bâle • MPS, Pf 129, 3000 Berne 23 • MPS, Pf 8707, 8036 Zurich.

Coordonnée de la personne à qui envoyer la facture:

Nom:..... Prénom:.....

Rue et numéro:.....

NPA et localité:..... Pays:.....

Adresse mail (facultatif):.....